

ATLAS CHAMPARDENNAIS de l'élevage herbivore

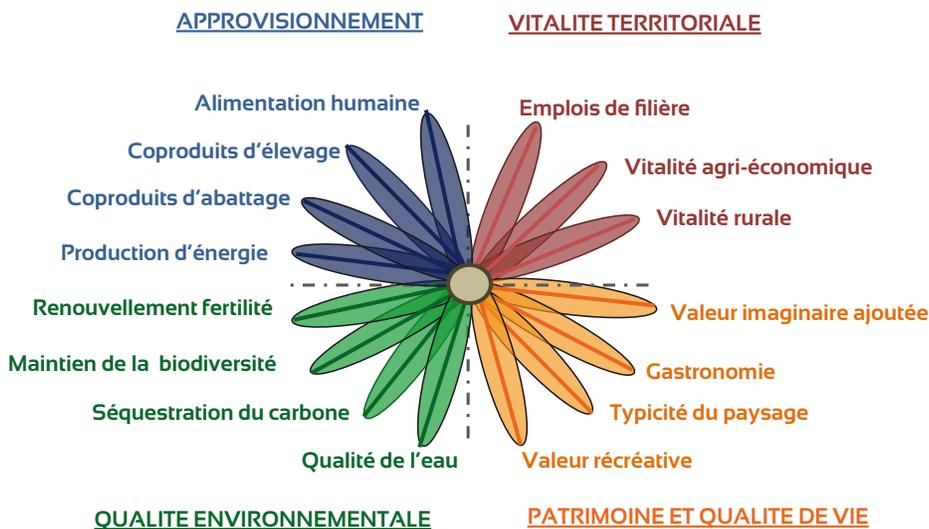


ATLAS CHAMPARDENNAIS
de l'élevage herbivore

PREAMBULE

L'élevage de bovins, ovins, caprins, équins est présent partout en France. Il s'est développé dans chaque région en fonction des conditions géologiques, géographiques et historiques. L'élevage marque chaque territoire à sa manière et contribue largement aux identités régionales tant il façonne les paysages, fournit la gastronomie et crée des dynamiques économiques et sociales dans les zones rurales. L'Atlas champardennais de l'élevage herbivore fait partie d'une collection d'Atlas, région par région, qui s'attache à expliquer cette diversité mais aussi à présenter le bouquet de services que l'élevage rend sur les territoires. Quatre bouquets de services territoriaux ont été identifiés et structureront cet atlas : l'approvisionnement, la vitalité territoriale, la qualité environnementale et le patrimoine et la qualité de vie. Ces bouquets regroupent différents types de services qui servent tous une vitalité territoriale plus forte et sont le reflet des atouts et contraintes régionales parfois méconnus.

FLEUR DES SERVICES RENDUS PAR L'ELEVAGE



Dans un monde où les consommateurs et citoyens sont de plus en plus urbains et où de nombreuses questions sur l'élevage et ses produits émergent, il est utile de décortiquer comment l'élevage interagit concrètement avec un territoire : la Champagne-Ardenne !

Au travers de cet ouvrage, Interbev Champagne-Ardenne souhaite donner à tous les professionnels, élus, politiques, journalistes, enseignants qui le souhaitent, une vision grand angle de l'élevage et de ses filières.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : DES ELEVAGES ET DES HOMMES



- p 8 : L'élevage champardennais s'est affirmé au fil du temps
- p 10 : L'élevage ancré dans le territoire champardennais
- p 12 : Occupation des sols par l'élevage herbivore
- p 14 : L'élevage bovin champardennais : des systèmes caractéristiques
- p 16 : L'engraissement spécialisé : une typicité régionale
- p 18 : Des systèmes ovins en plein essor
- p 20 : Une filière équine compétitive
- p 22 : Le maintien des élevages : un défi régional

PARTIE 2 : DES PRODUITS ET DES EMPLOIS



- p 24 : Gestion du bétail à la sortie de la ferme
- p 28 : Une filière viande organisée
- p 30 : Des circuits de distribution diversifiés
- p 32 : Une filière laitière reconnue
- p 34 : Des formations dynamiques aux débouchés certains

PARTIE 3 : ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES



- p 36 : Ecosystèmes et habitats du territoire
- p 38 : Elevage herbivore et protection de la biodiversité
- p 40 : Elevage herbivore et potentiel du sol
- p 44 : Elevage herbivore et qualité de l'eau
- p 46 : Elevage herbivore et cycle du carbone

PARTIE 4 : IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE



- p 50 : Le paysage champardennais marqué par l'élevage
- p 52 : Un patrimoine génétique
- p 56 : L'élevage herbivore : animations et festivités
- p 58 : Des signes de qualité : marqueurs du territoire
- p 60 : L'élevage herbivore : partenaire des collectivités

Tous les mots suivis d'une étoile (*) renvoient au Glossaire page 60



PREFACE

Qui dit Champagne-Ardenne dit agriculture, peut dire viticulture, mais pas forcément élevage. Or cette activité est bien présente dans notre région et y joue un rôle important dans l'équilibre de nos territoires.

Notre élevage est très complémentaire entre zone herbagère et zone céréalière, entre naissage et engraissement. L'élevage est très diversifié et concoure de manière variée à l'économie agricole régionale, à l'entretien de nos paysages, à la vie de notre région. En effet, au-delà de la production de viande ou de lait, l'élevage produit également de nombreux services. Ceux-ci sont économiques, sociaux, environnementaux, touristiques, culturels.

Pourtant l'ensemble de la filière élevage et viande fait encore trop souvent l'objet de critiques, voire de menaces. Le renouvellement des générations, aussi bien en amont en élevage qu'en aval en boucherie, n'est pas assuré. Le poids de nos activités sur l'environnement est mis en avant mais pour en pointer les effets négatifs ; notre filière fait face à des mouvements anti-viande toujours plus virulents.

Cet atlas a donc pour objectif de rappeler, d'expliquer, d'illustrer le rôle de l'élevage herbivore dans notre région, et le lien fort qu'il entretient avec nos concitoyens et notre territoire. Il tend également à expliquer quelles sont les évolutions actuelles pour mieux mettre en lumière ce que nous perdrons s'il venait à disparaître.

La réalisation de cet atlas est le fruit d'une collaboration entre l'interprofession nationale Interbev, notre comité régional Interbev Champagne-Ardenne, et Anouk Martin, étudiante ingénieure à Agrocampus-Ouest centre de Rennes.

Nous sommes heureux aujourd'hui de vous proposer cet outil et souhaitons qu'il puisse mieux mettre en lumière l'utilité de notre élevage auprès de ceux qui le connaissent peu, mais également auprès de ceux qui en sont les acteurs. Que nous soyons éleveurs, abatteurs, distributeurs... Communiquons ensemble sur nos savoir-faire et nos valeurs ; que chacun mesure le rôle de l'élevage herbivore et plus que jamais, l'importance de maintenir cette activité.

Roger LANFROY
Président d'Interbev Champagne-Ardenne



PARTIE 1

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

1/ L'ELEVAGE CHAMPARDENNAIS S'EST AFFIRME AU FIL DU TEMPS

- L'élevage a longtemps valorisé les terres de Champagne-Ardenne
- Des races emblématiques sur le territoire champardennais

2/ L'ELEVAGE ANCRE DANS LE TERRITOIRE CHAMPARDENNAIS

- Une agriculture bien répartie
- L'élevage herbivore, bénéfique aux terres agricoles

3/ OCCUPATION DES SOLS PAR L'ELEVAGE HERBIVORE

- Alimentation : surfaces en herbe et surfaces fourragères abondantes
- Elevage et grandes cultures : entre concurrence et complémentarité

4/ L'ELEVAGE BOVIN CHAMPARDENNAIS : DES SYSTEMES CARACTERISTIQUES

- Un cheptel équilibré entre allaitant et laitier
- Des systèmes laitiers en restructuration

5/ L'ENGRAISSEMENT SPECIALISE : UNE TYPICITE REGIONALE

- Coproduits : une forte disponibilité en région
- Engraissement : une activité à développer

6/ DES SYSTEMES OVINS EN PLEIN ESSOR

- Une filière ovine régionale dynamique
- Bergerie intégrale : un système répandu dans la région

7/ UNE FILIERE EQUINE COMPETITIVE

- Une production de qualité
- De nombreux débouchés valorisés en région

8/ LE MAINTIEN DES ELEVAGES : UN DEFI REGIONAL

- L'enjeu du renouvellement des générations
- Salariat et organisation du travail : clés de la réussite



« La majorité des élèves affirme leur passion pour l'élevage, ils assurent être nés dedans et ils ne feront pas autre chose. »
Pauline Bellay, R.O.N.E.A.

L'ÉLEVAGE CHAMPARDENNAIS S'EST AFFIRMÉ AU FIL DU TEMPS

L'élevage a longtemps valorisé les terres de Champagne-Ardenne

Aux chasseurs de gibiers champenois succédèrent à partir de 4000 ans avant JC les premiers agriculteurs capables de défricher, planter, de domestiquer des chiens, des porcs, des bœufs puis des moutons et des chèvres.

Le domaine royal de Champagne, qui couvrait la région actuelle à l'époque gallo-romaine, est un carrefour européen où se pratique le troc. La production de céréales, et de lin, s'allie à l'élevage d'équins, de bovins et d'ovins. Les campagnes prospèrent. Au XIIe siècle, Thibaut II de Champagne décide de valoriser ce carrefour d'échanges, entre l'Italie du Nord et la Flandre, en développant les foires de Champagne ; futurs rendez-vous européens. Les bourgs se dotent alors de halles pour les marchés, de fours, de moulins ou encore de pressoirs.

99 MOUTONS ET UN CHAMPENOIS FONT 100 BÊTES!...

Ce vieux dicton ne saurait vexer les vrais Champenois, c'est une consécration de leur caractère pacifique et bon, ennemis de l'injustice et de la violence, mais qui n'exclut ni le talent, ni l'entente de leurs intérêts, ni le maintien de leurs droits. On raconte ainsi son origine: un droit d'entrée sur les troupeaux de 100 moutons au moins avait été mis dans une ville de Champagne. Un berger malin s'avisa d'en introduire 99 seulement ; le portier, non moins rusé, voulut le faire payer quand même sous prétexte que « 99 moutons et 1 Champenois font 100 bêtes ». On ne dit pas qui l'emporta.



Dicton champenois (Crédit: Auteur)

- Vers 1700, la Champagne est un plateau crayeux coupé par d'importantes rivières. Les champs sont parfois inondés. Les rendements n'excèdent pas 8 quintaux, d'où son nom de « Champagne pouilleuse ». Au XIXe siècle, le préfet de la Marne, Bourgeois De Jessaint, lance la recherche sur les engrais et draine les marais. La production de fourrages* double et l'élevage se renforce.
- Après le XIVe siècle, l'Ardenne, région historique qui englobe les Ardennes françaises et belges actuelles, voit ses forêts reculer au profit de fermes imposantes. Les prairies et le bétail sont maintenus, mais les haies vives disparaissent, remplacées par des clôtures au XIXe siècle.
- Au XIXe siècle, en Haute-Marne, les surfaces cultivées prennent le pas sur l'élevage. La proportion de cultures fourragères et de prairies naturelles* est faible, mais la luzerne occupe déjà une place importante dans l'alimentation des bovins. La tendance s'inverse après 1840 ; le prix de la viande augmente incitant la production de viande et de fourrages en Haute-Marne.

LE LOURD PRELEVEMENT DES GUERRES

En 1840, le cheptel* ovin champenois s'élève à 1,5 millions d'ovins. Cependant, la guerre de 14-18 provoque d'énormes prélèvements sur le cheptel pour l'alimentation des soldats. En 1945, le paysage est bouleversé: les savarts* ont disparu au profit des grandes cultures. L'utilisation de désherbants a achevé les parcours* à moutons et leur parcage* après la moisson.

Le constat est le même pour le cheptel bovin, largement endommagé après les guerres : il reste, par exemple, 110 vaches laitières dans les Ardennes en 1918. Les effectifs équins sont amputés dans le berceau de la race. Après la Seconde Guerre mondiale, la motorisation de l'agriculture signe la fin de son utilisation au travail. L'élevage renaît avec la création de la Politique Agricole Commune (PAC) en 1952. Les cheptels augmentent, le marché de la viande se renforce et les frontières s'ouvrent.



Troupeau de moutons guidé par des militaires en août 1945, Port-à-Binson (Marne)

Crédit: Guy Marival

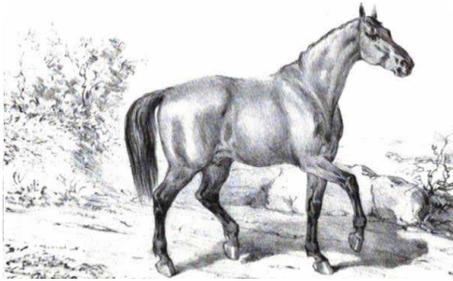
Des races emblématiques sur le territoire champardennais

• Le berceau de la race cheval de trait ardennais

La présence dans la région de l'ancêtre prétendu du cheval ardennais remonte aux temps préhistoriques. L'élevage de chevaux de trait ardennais s'organise avec le développement de l'agriculture à la fin du XIXe siècle. Ils sont alors utilisés dans les armées comme montures ou pour tirer les canons. C'est un petit animal de selle et de trait léger qui brille par sa rusticité, et sa résistance aux intempéries ou privations de nourriture.

« Jules César lui-même écrit qu'il trouva dans la « deuxième Belgique », dont les Ardennes faisaient partie, des chevaux « rustiques, durs et infatigables » à l'époque de la guerre des Gaules. »

Ch. Rogier, *Rapports sur l'exposition nationale des produits de l'agriculture et de l'horticulture de 1848*



Gravure d'un cheval ardennais en 1848
Dictionnaire d'hippiatrique et d'équitation,
F. Joseph Cardini, Paris, 1848

En 1815, le déclin de la race s'amorce avec la réquisition de tous les chevaux par les armées napoléoniennes. Les nouvelles exigences de l'équitation militaire excluent la race du front, le cheval ardennais acquiert une solide réputation de cheval agricole avec le développement du semoir tiré par les chevaux au XIXe siècle. La foire aux chevaux de Châlons, qui s'ouvre en 1829 a contribué à l'essor de la race. A partir de 1835, des efforts sont faits pour perfectionner la race ardennaise. Après 1945, sa conversion en animal de boucherie et son utilisation dans les villes ont permis de la maintenir.

• Des races ovines historiques

Depuis le XIIe siècle, Reims forme avec les villes du Nord les « villes drapantes », sièges des industries de laine. Mais au milieu du XIXe siècle, la concurrence avec la laine du sud amène les éleveurs à se tourner vers des races mixtes*, comme le mérinos précoce, ou des races à viande. Dans le but d'avoir une laine superbe et une belle carcasse à viande, des croisements successifs aboutissent à la naissance de la race Ile de France en 1842, en Champagne-Ardenne. La race Texel s'est implantée en 1960 dans la zone herbagère de Thiérache depuis son berceau historique au Nord.



Race Texel
Crédit Interbev



Race Ile de France
Crédit Interbev

• Des races à viande bovines réputées

Le troupeau bovin augmente de 25% de 1812 à 1840 en accord avec une augmentation de la consommation de viande. Un bœuf fournit 284 kg de viande en 1840 et passe à 488 kg en 1862. La race charolaise s'étend de 1850 à 1950 en France et s'impose en région.



Race charolaise
Crédit Interbev

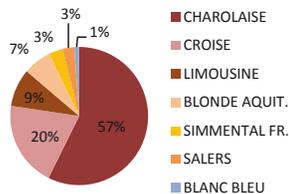
Reconnue pour ses qualités maternelles et bouchères, la Charolaise a été historiquement sélectionnée dans le Centre-Est et s'est répandue en Champagne-Ardenne.



Race Limousine
Crédit Interbev

Qualifiée de « moule à veaux », la Limousine présente aussi un très bon rendement en viande maigre et est bien dotée en morceaux nobles.

Production bovine de race à viande en Champagne-Ardenne en 2014 (nombre de têtes)



Source: Normabev 2014

• Des races laitières bovines performantes



Race Prim'Holstein
Crédit Interbev

Race laitière spécialisée, la Prim'Holstein affiche les meilleures productions de lait. Très présente dans le bassin laitier du Nord-Est, elle s'acclimata à tous types de milieux.



Race Montbéliarde
Crédit Interbev

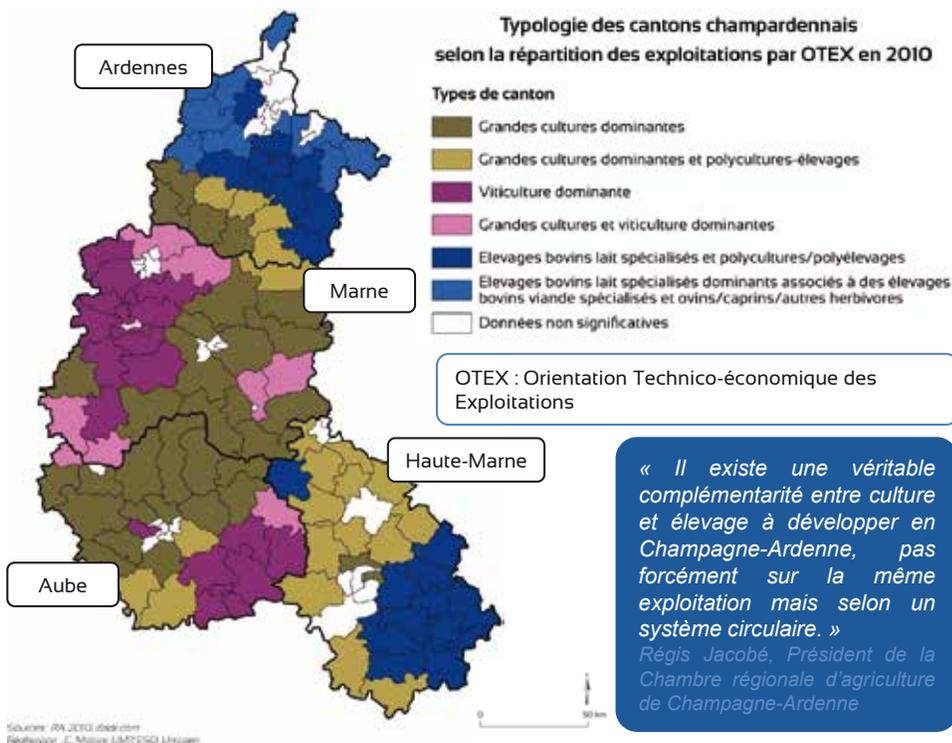
Le lait de la Montbéliarde est utilisé dans la confection de nombreux fromages AOP*, dont le Langres et l'Epissoe.

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

L'ELEVAGE ANCRE DANS LE TERRITOIRE CHAMPARDENNAIS

Une agriculture bien répartie

L'agriculture couvre 62 % du territoire, soit 1 534 615 ha de Surface Agricole Utile (SAU) grâce à 24 575 exploitations dont 20% sont spécialisées en élevage. Si on met à part la viticulture, 1 exploitation sur 3 possède un élevage. Les disparités sont fortes entre les exploitations d'élevage.



Du fait de leur relief plus marqué, le Nord des Ardennes et la Haute-Marne méridionale se sont orientés naturellement vers l'élevage herbivore qui valorise bien l'herbe des zones pentues.

Grâce à un déboisement intensif et l'évolution des pratiques agricoles, la Champagne crayeuse, qui forme un arc de cercle entre la Thiérache au Nord et le Pays d'Othe au Sud, s'est transformée. Dans l'Aube et la Marne, la présence des vignobles et le bon potentiel du sol expliquent la faible présence de l'élevage herbivore.

UNE MOBILISATION REGIONALE FORTE EN FAVEUR DE L'ELEVAGE

Afin d'assurer la durabilité de l'élevage en Champagne-Ardenne, des structures régionales (Préfecture de Région, Conseil Régional, Chambre régionale d'agriculture) se sont regroupées pour créer des contrats de filières. Ces contrats signés pour la période 2014-2020 permettent d'orienter de nouvelles aides vers l'élevage en accompagnant, par exemple, la modernisation des bâtiments d'élevage. L'appel à projets se veut très ouvert pour tous les éleveurs avec 40% d'aide au financement pour les projets de 2015.

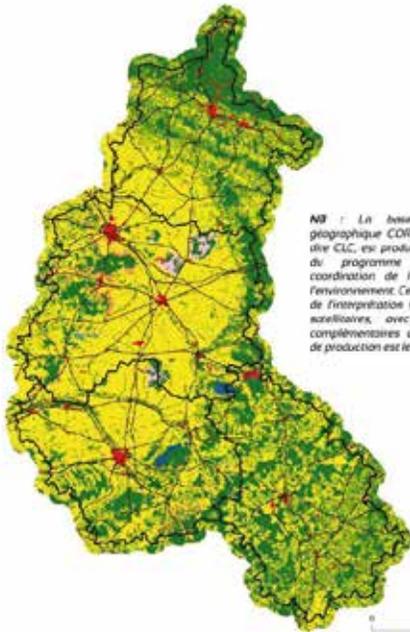
« L'élevage est un des axes prioritaires de la politique régionale au même titre que l'installation ; c'est le plus gros budget. »

Anne-Sophie Bonnin, Directrice Adjointe du pôle Développement agricole et forestier, Conseil Régional de Champagne-Ardenne.

L'élevage herbivore, bénéfique aux terres agricoles

L'élevage herbivore est lié au sol : 90% de l'alimentation du troupeau est produite sur l'exploitation et la totalité des déjections est recyclée sur celle-ci. De plus, la capacité des bovins, ovins et équins à digérer des fourrages grossiers comme l'herbe offre une opportunité de valoriser des surfaces en herbe sur des sols peu fertiles ou moins labourables*.*

L'occupation des sols de la région montre une prédominance des terres consacrées aux cultures annuelles et une répartition claire des prairies et bois au Nord et au Sud de la région. L'élevage herbivore se concentre dans ces zones de prairies, où le pâturage* permet de valoriser l'herbe, d'avoir une très bonne ration* pour les animaux, et d'alléger le travail de l'éleveur l'été.

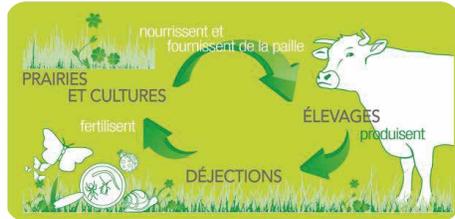


ND : La base de données géographique CORINE Land Cover, dite CLC, est produite dans le cadre du programme européen de coordination de l'information sur l'environnement. Cette base est issue de l'interprétation visuelle d'images satellitaires, avec des données complémentaires d'appui. L'échelle de production est le 1/100 000.

Types d'occupation du sol
selon du regroupement de la base CLC en 44 postes)

- terres agricoles - majorité de cultures annuelles
- terres agricoles - majorité de cultures permanentes
- terres agricoles - majorité de cultures permanentes
- bois et forêts
- landes / espaces ouverts semi-naturels
- zones urbaines
- plan d'eau
- marais, marais littoraux et estuariens
- espace avec peu ou pas de végétation

Source : données Corine Land Cover 2000
Modifié : © Adrien LAFITTE, 2016



L'élevage herbivore est ancré dans son environnement. Le cycle dont il fait partie débute par une alimentation en fourrages* issus majoritairement de l'exploitation.

Les fourrages utilisés dépendent de la zone d'élevage : par exemple, dans les Ardennes, de nombreux agriculteurs ne travaillent qu'à base d'herbe (sous forme enrubannée* et en pâturage*). D'autres systèmes plus proches des zones de grandes cultures, comme en Marne, valorisent la production des cultures (céréales, luzerne), qui fournissent aussi la paille* pour la litière*, et les coproduits* de ces cultures, comme la pulpe de betterave*.

Le cycle se complète grâce aux fumiers* collectés l'hiver en bâtiments, qui sont épandus sur les terres de l'exploitation comme fertilisant*. Cela limite considérablement l'achat d'engrais de synthèse.

« L'intérêt pour le potentiel agronomique du fumier grandit. Aujourd'hui, on peut faire des échanges paille*-fumier avec des voisins céréaliers qui souhaitent récupérer quelques bennes de fumier. »*

Frédéric Noizet, Eleveur de brebis de la Marne, Président d'ASORI



Zone de pâturage* à l'orée de la forêt de Signy (Ardennes)

Crédit: Interbev Champagne-Ardenne



Zone de grandes cultures dans la Marne

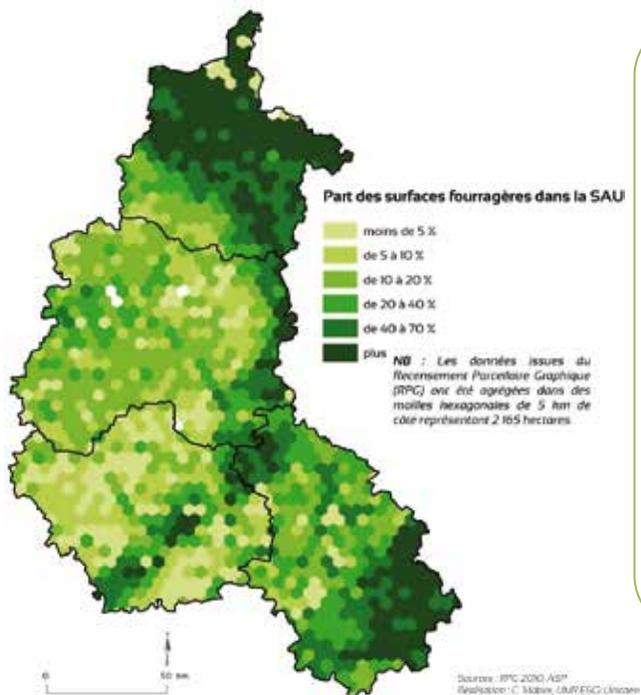
Crédit: Christian Watier

DES ÉLEVAGES ET DES HOMMES

OCCUPATION DES SOLS PAR L'ELEVAGE HERBIVORE

Alimentation : surfaces en herbe et surfaces fourragères abondantes

Les ruminants ont la capacité de digérer des fourrages grossiers (herbe, maïs récolté en plante entière...) et de les récolter eux-mêmes en pâturant. Tant d'un point de vue économique, que du travail ou de la valeur du fourrage ingéré, le pâturage* est intéressant pour valoriser les prairies. Ces surfaces fourragères sont aussi récoltées pour assurer les stocks hivernaux quand les animaux sont en bâtiments.*

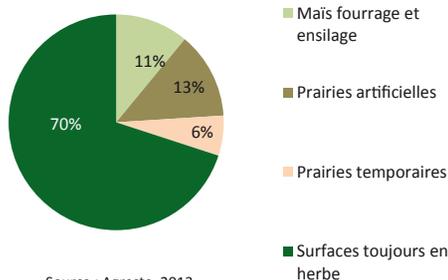


La Surface Fourragère Principale (SFP) permet d'identifier les principales zones d'élevage herbivore de Champagne-Ardenne.

Elle regroupe les surfaces en fourrages* annuels (maïs ensilage*, prairies semées) et les surfaces toujours en herbe (STH), c'est-à-dire, les prairies qui ne sont pas labourées*.

En Champagne-Ardenne, les cultures de luzerne à destination de l'alimentation animale sous forme déshydratée ou enrubannée* sont incluses dans la surface fourragère.

Fourrages produits en 2013 en Champagne-Ardenne



Source : Agreste, 2013

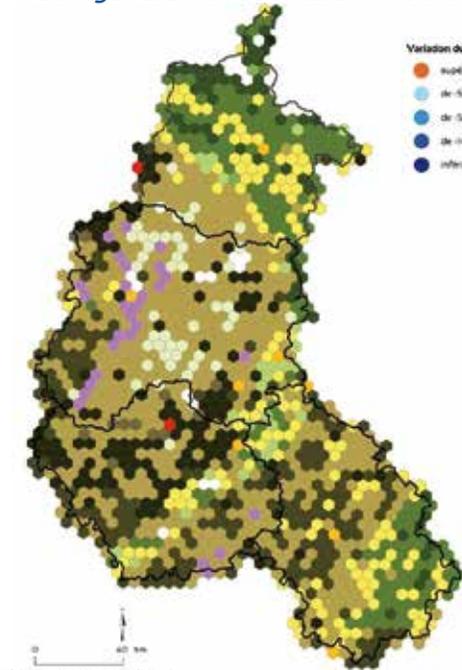
L'herbe est un fourrage* bien équilibré pour l'alimentation des herbivores avec un ratio énergie sur azote intéressant en comparaison à d'autres cultures. La valeur énergétique varie dans le temps, principalement en fonction du stade physiologique des végétaux. Mais l'utilisation de légumineuses* dans les semis des prairies limite ces variations dans le temps. Les fourrages cultivés comme le maïs ou la luzerne permettent de diversifier et de sécuriser les stocks par de bons rendements.

« Je pratique des échanges paille/foin avec un éleveur des Ardennes, qui a plus de 300 hectares d'herbe. L'échange se fait depuis 10 ans sur un volume de 100 à 150 T de foin par an selon un équivalent : 1T de foin pour 1,5T de paille. Ce système me permet d'être plus autonome, malgré les contraintes logistiques de transport du foin. »*

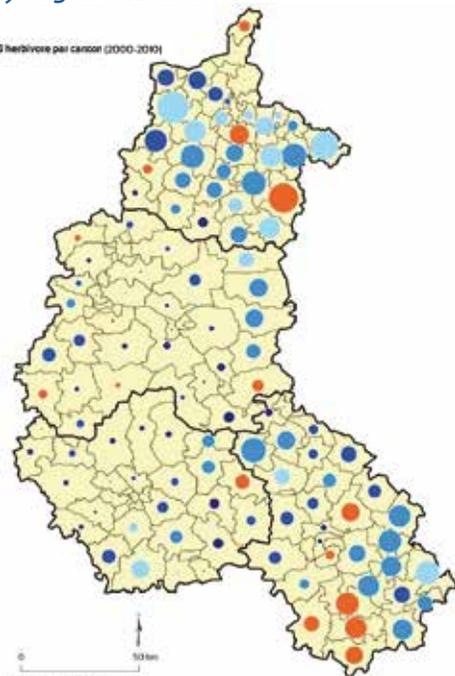
Ludovic Allart, Naisseur-engraisseur* dans les Ardennes, Président des Jeunes Agriculteurs des Ardennes*

Elevage et grandes cultures : entre concurrence et complémentarité

En 10 ans, la surface des terres labourables a augmenté de 7 000 ha en Haute-Marne et de 1 000 ha dans les Ardennes. Ainsi, on assiste à un recul de l'élevage en dehors des zones d'exception en vue d'une reconversion en culture. Mais la proximité entre zones d'élevages et zones de cultures offre aussi des synergies intéressantes.*



Sources : RPC 2010, datagouv
Réalisation : M. Mérie et C. Motte (UMR753, UMR100)



Sources : RA 2010, datagouv
Réalisation : C. Astor, UMR753, UMR100

Nombre d'UGB herbivore par canton en 2010



A - Systèmes culturaux orientés vers les grandes cultures

- A1 - Systèmes culturaux très spécialisés associant céréales, cultures industrielles et oléo-protéagineux
- A2 - Systèmes culturaux très spécialisés reposant sur une association d'oléo-protéagineux et de céréales
- A3 - Systèmes très spécialisés où dominent les cultures industrielles (betteraves sucrières, lin) et céréalières
- A4 - Systèmes de cultures associant céréales et oléo-protéagineux
- A5 - Systèmes basés sur la culture du maïs grain
- A6 - Systèmes associant cultures céréalières, oléo-protéagineux et prairies permanentes

B - Systèmes principalement fourragers

- B1 - Systèmes fourragers herbagers reposant sur la prairie permanente
- B2 - Systèmes fourragers associant des prairies permanentes et temporaires à des cultures de céréales et de maïs fourrage
- B3 - Systèmes fourragers reposant sur l'association de prairies temporaires et permanentes et de cultures céréalières
- B4 - Systèmes fourragers reposant sur un type de prairies temporaires, maïs fourrage et céréales
- B5 - Systèmes reposant sur l'association de cultures fourragères, de cultures céréalières et de prairies permanentes

C - Systèmes dominés par les cultures permanentes

- C1 - Systèmes culturaux associant vigne et cultures céréalières

D - Systèmes culturaux très spécialisés et très localisés

- D1 - Systèmes culturaux associant les « légumes industriels » et les cultures céréalières et industrielles

Le nombre d'Unité Gros Bovin (UGB) herbivore a largement diminué dans chaque département en 10 ans. Dans ces zones labourables*, pour des questions de revenus plus bas et d'astreintes plus pénibles en élevage, des exploitations ont fait le choix de se réorienter vers les cultures. Néanmoins, l'élevage se maintient dans des zones herbagères à fort potentiel comme au Sud de la Haute-Marne et au Nord des Ardennes où le nombre d'UGB a varié de moins de 5%.

La proximité des systèmes spécialisés en cultures industrielles, comme la betterave sucrière et les céréales, ou en associant des oléo-protéagineux*, comme la luzerne, donne accès à l'alimentation recherchée pour le bétail.

« La grande force de la région est la proximité des matières premières : paille, luzerne, herbe. Les agriculteurs peuvent facilement diversifier leurs systèmes. Ils ont accès aux pulpes de betterave*, les pois peuvent être aplatis pour la ration*, le trèfle peut aussi être utilisé. Les agriculteurs tirent le maximum de la région, tout est sur place. Si les éleveurs de la région n'utilisent pas ces ressources pour engraisser qui le fera? »*

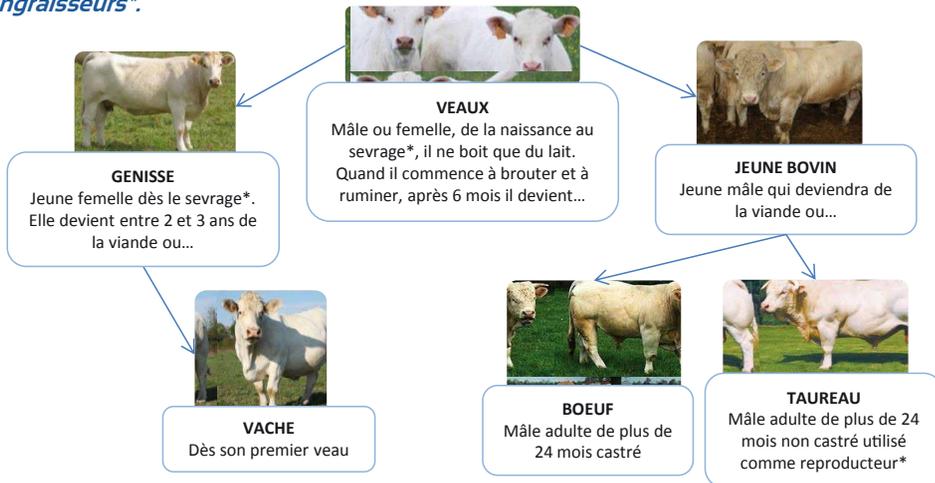
Roger Lanfroy, Naisseur- engraisseur dans la Mame, Président d'Interbev Champagne-Ardenne*

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

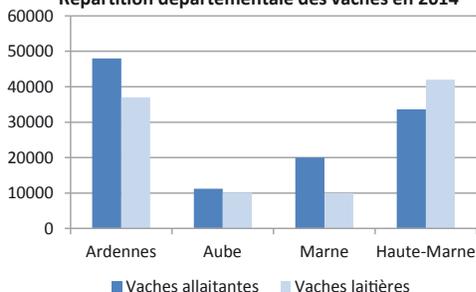
L'ÉLEVAGE BOVIN CHAMPARDENNAIS : DES SYSTEMES CARACTERISTIQUES

Un cheptel équilibré entre allaitant et laitier

L'élevage bovin se situe principalement en Haute-Marne et dans les Ardennes. Le système naisseur caractéristique de ces zones est généralement présent sur les sols à faible potentiel agronomique, où l'herbe constitue le seul fourrage* envisageable. Sa principale production est le broulard, animal de 8 à 12 mois, vendu « maigre* » à des éleveurs engraisseurs*.*



Répartition départementale des vaches en 2014



« Il n'y a pas qu'une façon de produire de la viande. Il y a de nombreuses possibilités selon les contraintes en main d'œuvre, ou en ressource alimentaire et différents types d'animaux peuvent être produits, complémentaires les uns des autres. »
Joël Martin, Conseiller bovins viande, Chambre d'agriculture des Ardennes

Source : Chambres départementales d'agriculture

Dans les Ardennes, l'abondance des pâtures au Nord favorise les systèmes naisseurs* herbagers allaitants* alors que la Haute-Marne se démarque par sa production laitière. Les systèmes polyculture*-élevage (surface importante de grandes cultures et élevage laitier ou allaitant) se trouvent beaucoup dans l'Aube et la Marne.

Systemes herbagers

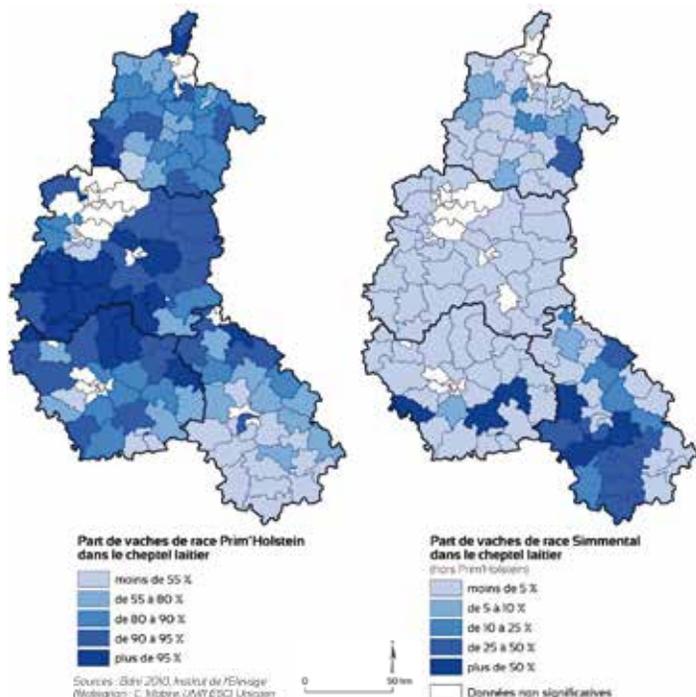
Les systèmes herbagers sont principalement des systèmes naisseurs* allaitants* ou naisseurs-engrailleurs* de bœufs laitiers en zone herbagère, c'est-à-dire dans le Bassigny, la Thiérache, les Crêtes Préardennaises et en Argonne. Ces systèmes permettent de valoriser des surfaces en herbe peu favorables aux cultures. Les prairies assurent l'autonomie fourragère et sont fertilisées uniquement par le fumier* ou la bouse des bovins. Sur ces exploitations, la faible disponibilité en main d'œuvre explique la spécialisation en viande. La production de bœuf limite la charge de travail et permet de valoriser des parcelles éloignées; se nourrissant d'herbe pour l'engraissement, il demande peu de surveillance contrairement aux vaches avec les vélages*.

Il existe des systèmes herbagers avec une partie en culture. Ils regroupent les élevages naisseurs-engrailleurs de jeunes bovins. Caractérisés par une surface majoritaire d'herbe (70% de la SAU) avec le reste de surfaces en culture, dont 5% en maïs ensilage*, ils se trouvent dans des zones où la part d'herbe obligatoire reste importante. La possibilité de labourer* les a orientés vers l'engraissement de jeunes bovins ou de génisses de boucherie.

Des systèmes laitiers en restructuration

L'arrêt des quotas laitiers (limitation de la production de lait en fonction de l'historique de l'exploitation) va avoir des conséquences au niveau régional sur la production de bœufs laitiers et sur l'évolution des élevages spécialisés.*

- Des systèmes laitiers qui se diversifient



Répartition des races bovines
laitières majoritaires en
Champagne-Ardenne

« L'élevage est une richesse, c'est le cœur économique de nos paysages, il faut que ce soit aussi une richesse pour les éleveurs. En Haute-Marne la production de bœufs laitiers se maintient et surpasse celle de bovins viande. »

Gilles Saget,
Conseiller spécialisé
en viande bovine,
Chambre d'agriculture
de la Haute-Marne

Sur les 22 dernières années, 65 000 vaches laitières ont disparu dans la région, soit une diminution des effectifs de 40%. Elles ont été partiellement remplacées par des vaches allaitantes, dont le nombre a augmenté de 25% sur la même période. Cette vague de conversion lait-viande a entraîné l'apparition d'élevages mixtes où des vaches laitières, comme les Simmental, étaient déjà présentes, avec de bonnes qualités bouchères et des rendements laitiers corrects et ont été exploitées en vaches allaitantes*. La conversion est souvent due à une contrainte de travail trop forte en élevage laitier avec la traite, qui peut être allégée en élevage viande.

Les systèmes herbagers spécialisés en lait représentent 16% des exploitations dans les Ardennes et 12% en Haute-Marne. L'élevage laitier subit une forte concurrence des cultures de vente mais les différentes possibilités de systèmes d'élevages (diversifié, spécialisé, ou polyculture*-élevage) permettent de maintenir un cheptel* conséquent.

• Dernier bastion de production de bœufs laitiers avec la Normandie

En 2014, 13 131 bœufs laitiers ont été produits en Champagne-Ardenne. L'élevage de bœuf représente du travail jusqu'au sevrage* ; pendant l'engraissement les bœufs peuvent être sur des pâtures éloignées. La suppression des quotas laitiers* autorise les éleveurs à produire plus de lait, et la production de bœufs est de moins en moins rentable au regard du temps d'engraissement long, peu valorisé en fin de chaîne. Une production plus importante de l'atelier laitier pourrait donc conduire à l'abandon de cette production. Dans ces systèmes, l'herbe serait distribuée sous forme conservée plutôt que pâturée, ce qui constituerait une perte environnementale et paysagère par un recul accentué des pâtures.



Bœufs laitiers en pâturage* en Haute-Marne
Crédit: Chambre d'agriculture de la Haute-Marne

L'ENGRASSEMENT SPECIALISE : UNE TYPICITE REGIONALE

Coproduits : une forte disponibilité en région

Certains élevages « engraisent » leurs animaux ; cette étape dite « de finition » est indispensable pour produire de la viande de boucherie. Ces systèmes nécessitent plus de cultures et de fourrages cultivés pour apporter aux animaux en « finition », l'énergie et les protéines nécessaires.*

Le système d'engraissement est typique de la Champagne grâce à sa production de betteraves sucrières. L'atelier jeune bovin valorise très bien la pulpe de betterave surpressée* et d'autres coproduits* issus de l'industrie, comme le tourteau* de colza ou la pulpe de pomme de terre. Cet atelier utilise la main d'œuvre disponible en complément des cultures et apporte de la matière organique* sur les sols de l'exploitation. Cela permet un moindre achat d'engrais minéraux ; une exploitation de ce type achète 1/3 seulement de ses engrais.

La plupart du temps le nombre de places de jeunes bovins par exploitation est conséquent, entre 200 et 400 jeunes bovins, il est donc nécessaire d'être en partenariat avec une organisation de producteurs (coopérative, association...) pour l'achat et la vente d'animaux.

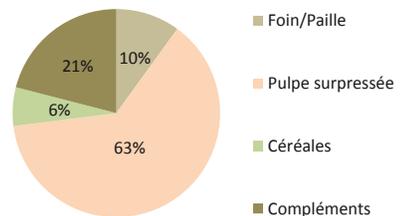
« Le potentiel de la région repose sur un savoir-faire technique de l'engraissement, des avantages logistiques (disponibilité des coproduits*), et la situation géographique avantageuse (l'Aisne, la Meuse, les Ardennes, et la Haute-Marne ont de grandes ressources en brouards). L'outil d'abattage de Vitry-le-François a un carnet de commandes intéressant en jeunes bovins. »

Alain Arnould, Polyculteur-engraisseur de jeunes bovins dans la Marne, Vice-président d'EMC2 Elevage*



Pulpe de betterave surpressée*
Crédit: Margaron

Ration* d'engraissement de jeunes bovins en Champagne-Ardenne



Source: Systèmes bovins viandes dans l'Est,
Crédit: Réseaux d'élevage

- **1^{er} rang national pour la production de luzerne déshydratée** (75% de la production française)
- **2^{ème} rang national pour la production de betterave sucrière** : pulpe de betterave* disponible en abondance

Les agriculteurs de la région bénéficient d'un avantage logistique pour l'accès aux coproduits des cultures, présents dans la ration* des jeunes bovins. Il existe des droits d'achat pour les producteurs de coproduits, et même en dehors de ces droits, la proximité des coproduits et les contrats possibles les rendent attractifs, au regard de leur valeur nutritionnelle. Ils ont en effet une excellente valeur énergétique, stimulent l'appétit, et permettent d'augmenter la matière sèche ingérée.

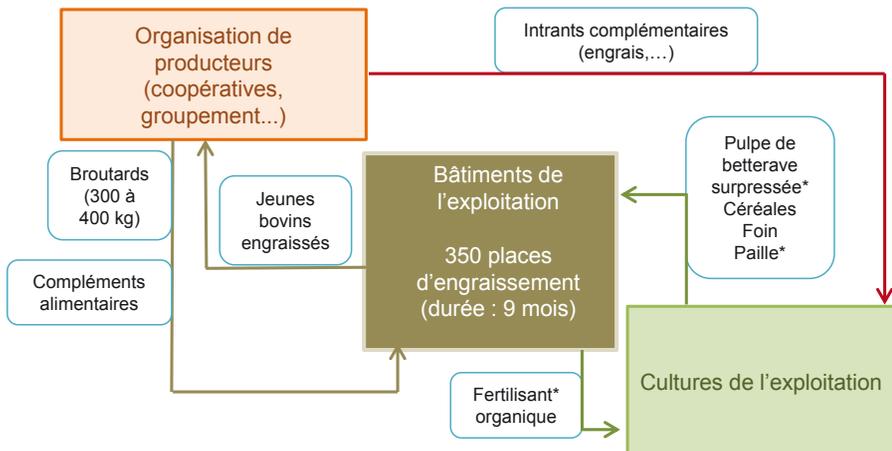
Dans les zones où la surface en prairies est faible, la proximité des coproduits des cultures encourage l'émergence de systèmes spécialisés en engraissement. Cela est un bon moyen de dynamiser les zones céréalières.

LUZEAL, coopérative agricole de déshydratation basée en Champagne-Ardenne compte 2 000 adhérents. Elle est spécialisée dans le séchage et le conditionnement* de la luzerne, de la pulpe de betterave*, de l'oielette et du maïs. Parmi ses 5 sites de production, la plus grosse usine de déshydratation d'Europe se trouve à Pauvres dans les Ardennes. Elle assure l'approvisionnement de ses adhérents et exporte le reste.

Engraissement : une activité à développer

Sur 25 000 broutards vendus par les cheptels naisseurs* de Champagne-Ardenne, seuls 10 000 sont engraisés dans la région alors que le potentiel technique et logistique pourrait permettre d'en engraisser plus et de garder la valeur ajoutée.*

Schéma de fonctionnement d'un atelier d'engraissement de jeunes bovins

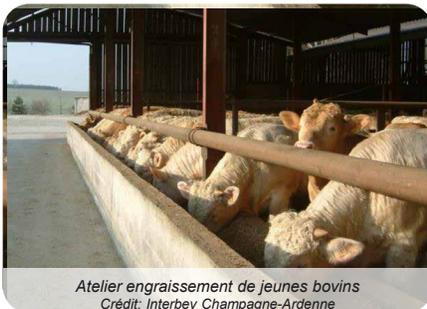


Les systèmes d'engraissement spécialisés assurent une complémentarité entre les ateliers de l'exploitation et avec d'autres exploitations et l'aval de la filière via les organisations de producteurs.

Dans un système classique, les taurillons arrivent début octobre et partent fin juin ; l'atelier permet d'avoir une activité l'hiver qui s'éclipse lorsque les travaux des champs s'intensifient l'été. L'activité est bien répartie toute l'année. Les ateliers sont aussi complémentaires au niveau économique via le fumier* et les coproduits*, qui permettent des économies sur l'achat d'aliments et d'intrants, principaux postes du coût de production.

« La Champagne crayeuse est une terre facile à travailler. Néanmoins, elle est pauvre en matière organique et froide à la fin de l'hiver. Avec un fort potentiel de rendement des betteraves, l'engraissement de jeunes bovins est justifié et permet d'avoir du fumier*. C'est une économie d'engrais non négligeable. »*

Arthur Hannetel, Eleveur de jeunes bovins à Moumelson le Grand (Marne)



Face au constat de la vente hors région de près de 15 000 broutards, la région s'est engagée dans le développement de l'engraissement des bovins maigres*. Ce plan de relance a pour objectif d'ici 2020, d'engraisser 3 000 bovins par an. Le programme a prévu d'accompagner l'investissement, le déploiement d'un dispositif de sécurisation de trésorerie, et un accompagnement technique.

LES AUTRES TYPES D'ENGRASSEMENT

L'engraissement se fait aussi dans des systèmes laitiers. Notamment, dans des systèmes de polyculture*-élevage laitier, qui ont une surface réduite en herbe et qui favorisent la culture de maïs pour l'engraissement. 64% des polyculteurs-éleveurs des Ardennes ont développé les 3 productions : lait, engraissement de bœufs ou taurillons et troupeau de vaches allaitantes*.

Les vaches de réforme sont des vaches écartées du troupeau pour être abattues, parce qu'elles ne donnent plus de lait, ou qu'elles ne font plus de veau. Laitières ou allaitantes, hors problème sanitaire, les vaches de réforme sont souvent engraisées pour être valorisées au mieux à l'abattoir grâce à une meilleure conformation.

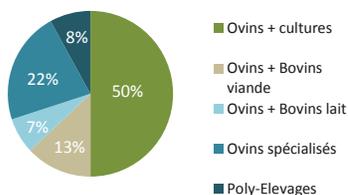
DES SYSTEMES OVINS EN PLEIN ESSOR

Une filière ovine régionale dynamique

Le cheptel ovin compte presque 95 000 têtes en Champagne-Ardenne. Il y a un bon équilibre entre les élevages à l'herbe et en bergerie*. La production d'agneaux d'herbe se concentre dans les Ardennes et en Haute-Marne, assurant la sortie d'agneaux du second semestre, complémentaires des agneaux de bergerie, qui approvisionnent le début d'année.*

Depuis 2002, les professionnels se sont mobilisés autour de grands plans de relance de la production ovine. Successivement appelées Relance Ovine, puis Reconquête Ovine (2009-2014) et aujourd'hui Inn'ovin, ces démarches ont pour objectifs d'engendrer un regain d'intérêt pour l'élevage ovin. Cette relance s'est accompagnée d'une spécialisation et d'une restructuration de l'élevage régional avec la disparition des plus petites troupes. Aujourd'hui, 70% des éleveurs ovins sont regroupés en coopérative sur le territoire. Les organismes Cyalin, Cobévim, ou le groupement des Bergers du Nord-Est permettent aux éleveurs de se fédérer et proposent leurs services aux adhérents champardennais.

Répartition des systèmes de production ovine



Source : Institut de l'Élevage

Les ovins valorisent les pâtures difficiles d'accès ou au potentiel agronomique faible. Ils sont souvent couplés à d'autres productions, majoritairement aux cultures en Champagne-Ardenne. Les agriculteurs peuvent faire pâturer leurs moutons sur des couverts végétaux* mis en place en inter-cultures.



Brebis en pâturage* en Haute-Marne
Crédit : R.O.N.E.A.

« Les éleveurs champardennais obtiennent quasi-systématiquement des prix au Salon International de l'Agriculture chaque année. En ovin, la région a une grande génétique et de grands éleveurs. »

Régis Jacobé, Président de la CRACA

« L'élevage ovin est souvent choisi pour la petite taille des animaux, permettant une gestion facilitée du troupeau et un lien plus fort entre l'éleveur et l'animal. »

Frédéric Noizet, Eleveur de brebis dans la Marne, Président d'ASORI

Dans la dynamique engendrée par les plans nationaux de relance ovine, le contrat de filière établi en 2009, en cours de renouvellement en 2015, a pour vocation de rassembler les acteurs de la filière autour du métier d'éleveur ovin, de la viande ovine et des problématiques territoriales de cet élevage. Il a permis d'échanger et d'identifier clairement les acteurs de la filière pour une meilleure organisation avec notamment : un organisme de sélection génétique (OSON), et un réseau pour la formation (R.O.N.E.A.). Le contrat a aussi ouvert la voie aux financements de la région pour cet élevage.

LA GENETIQUE TROP PEU UTILISEE DANS LES ELEVAGES

L'organisme de sélection ovine du Nord (OSON) a été mis en place dans le cadre de la Loi d'Orientation Agricole en 2006, dont l'objectif était de renégocier les caractéristiques des standards raciaux en impliquant les organismes de sélection génétique (OS). L'objectif de ces organismes est de faire l'interface entre les entreprises de sélection et la demande des utilisateurs.

Les qualités maternelles sont particulièrement travaillées en sélection génétique ovine. Les standards recherchés sont une facilité à désaisonner les agnelages* pour fournir des agneaux aux consommateurs toute l'année et assurer le fonctionnement continu de la filière, mais aussi une grande prolificité, capacité à créer une génétique meilleure que les parents. Les attentes sont fortes sur la conformation des agneaux. Pour cela, il faut des qualités laitières pour que les agneaux grandissent vite et soient bien formés, les brebis doivent transformer le fourrage* de façon efficace.

Bergerie intégrale : un système répandu dans la région

La production d'agneaux de bergerie, selon un système de bergerie intégrale, représente 50% des systèmes de production ovine en Champagne-Ardenne. Les brebis sont en bergerie toute l'année. Cette pratique n'inclut pas de pâturage*, ce qui la rend complémentaire des grandes cultures.*

La conduite de troupeau en bergerie intégrale occupe une place importante dans des zones de grandes cultures, comme l'Aube et la Marne. L'atelier ovine est complémentaire de l'atelier culture tant au niveau du calendrier de travail pour l'éleveur, que de l'alimentation pour le troupeau. Dans le grand Est, le système ovine et cultures se compose à 88% de systèmes en bergerie dominante.

Des agneaux d'automne-hiver sont produits dans ces systèmes et se vendent de décembre à juin, en complémentarité des cultures.



Brebis en bergerie intégrale, exploitation de M. Noizet
Crédit : Auteur

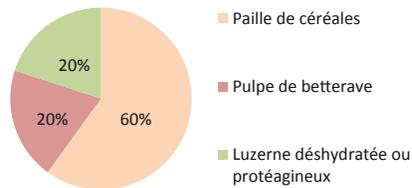
Des leviers existent pour libérer de la main d'œuvre grâce à une plus forte mécanisation : tapis mécanique de distribution pour l'alimentation, pailleuse (appareil qui permet de broyer la paille* et de la disposer en litière* pour les animaux), ou dans l'agencement des bâtiments avec des couloirs fixes pour faciliter le passage des lots, ou encore des cases d'agnelages*, et des cages de retournement, pour la manipulation des moutons. Lorsque l'investissement est possible, il permet d'avoir un minimum de confort mécanique et de se faciliter le travail.

Une meilleure organisation peut impliquer d'engager des salariés sur l'exploitation. Le temps de travail est ainsi mieux réparti entre le chef d'exploitation et le salarié. Durant les périodes d'agnelages, qui peuvent aller de 2 à 5 par an, sur des durées de 6 semaines, le travail est plus intense. Le reste du travail consiste surtout en de la surveillance et des soins. Ce calendrier est totalement compatible avec le semis, le traitement et la moisson des cultures.

« Quand les brebis sont en bonne santé et à l'aise, le berger est toujours mieux. C'est agréable de travailler dans un bon environnement. »

Jean-Roch Lemoine, Eleveur de brebis dans l'Aube,
Président de la commission régionale d'élevage
Section ovine de la Chambre régionale d'agriculture

Ration* en bergerie intégrale



Source : Réseaux d'élevage du grand Est

Les fourrages* proviennent essentiellement de l'exploitation. Les sous-produits et coproduits*, comme la pulpe de betterave* ou les pailles* abondantes dans ces systèmes, y sont très bien valorisés et sont primordiaux dans la ration*. Dans ces systèmes, où la ressource alimentaire est disponible, les facteurs limitants sont la main d'œuvre disponible et la capacité des bâtiments.

DE NOUVEAUX MODELES DE PRODUCTION

Certains céréaliers possédant du capital désirent aujourd'hui investir dans des bergeries de 500 à 1000 brebis, pour l'installation d'un jeune ou une reprise, afin de bénéficier de la matière organique* issue des fumiers* de l'élevage tout en gardant leur activité de grande culture.

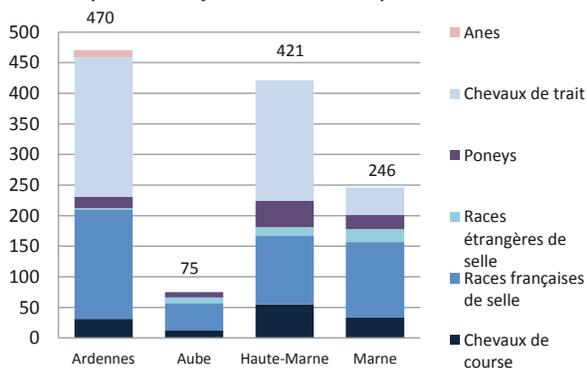
Dans des systèmes de bergerie intégrale, l'investissement en bâtiments pour les animaux et pour stocker les fourrages est conséquent, mais il est plus facile ensuite d'agrandir la troupe sans la gestion du pâturage*.

UNE FILIERE EQUINE COMPETITIVE

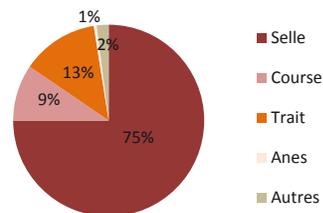
Une production de qualité

L'élevage équin champardennais regroupe 10 700 équidés. Trois grands types de chevaux sont élevés en région : les chevaux de selle, chevaux propres à être montés par un cavalier, les chevaux de course, chevaux destinés à effectuer des courses hippiques de vitesse, dirigés par des jockeys, et les chevaux de trait, chevaux sélectionnés pour leurs aptitudes à la traction de véhicules et de matériaux. En fonction des types d'élevages, le coût de la reproduction et les débouchés ne sont pas les mêmes.

Répartition des juments mises à la reproduction en 2014



Répartition des équidés par type



Source: Conseil Chevaux de Champagne-Ardenne

L'élevage équin se trouve majoritairement dans les Ardennes et la Haute-Marne, grâce à leurs pâtures abondantes. Les équidés valorisent en région 6 500 ha d'herbe et 7 000 ha de cultures pour le foin et la paille*. Les chevaux de selle représentent 75% des chevaux élevés dans la région. La filière course n'y est pas très développée. Il y a peu d'élevages de chevaux de course donc peu d'entraîneurs, ce qui a entraîné une diminution du nombre d'élevages dans cette branche.

La qualité du cheptel* régional est excellente. La Champagne-Ardenne se place au 4^{ème} rang national pour la génétique de ses juments de selle. Pour la filière course, la réglementation lourde pour la mise à la reproduction a freiné son essor.

Les centres de génétique ont été confiés aux éleveurs depuis le retrait des haras* nationaux en 2007. Le haras des Ardennes accueille chaque année de nouveaux étalons de qualité de sport, de trait, et pur sang. Le haras a toujours associé la diversification avec les chevaux de sport et le maintien du patrimoine grâce à l'élevage du cheval ardennais.



Reproducteur* Ardennais sélectionné pour la vente
Crédit : UECRA



Étalon de selle français du haras* des Ardennes
Crédit : Haras des Ardennes

La Champagne-Ardenne est le berceau de la race de trait ardennaise. Cela implique que les races sont très segmentées dans les élevages : les éleveurs de trait font uniquement du cheval de trait.

Il n'y a pas de race spécifique pour les chevaux de selle, qui sont des selles français. Quelques races étrangères se trouvent dans les élevages, grâce à la proximité avec la Belgique. Dans ce domaine, le but des éleveurs est de faire du haut de gamme grâce à la génétique, notamment le transfert d'embryons. Pour les éleveurs qui s'orientent vers du loisir, la génétique est secondaire et ils privilégient les races mixtes*.

De nombreux débouchés valorisés en région

Tous les débouchés sont accessibles aux éleveurs de chevaux en Champagne-Ardenne. Qu'il s'agisse de la filière viande, de la vente de reproducteurs ou encore de la vente de chevaux de loisir pour les centres équestres, les élevages excellent.*

• Des débouchés variés

Les produits issus de l'élevage équin touchent plusieurs marchés. 2/3 des poulains sont destinés à la filière viande. La vente de reproducteurs* est l'autre débouché principal. 20% des poulains de trait ardennais sont exportés vers la Pologne pour renouveler leur cheptel*. L'utilisation du cheval dans les travaux agricoles ou le transport de matériaux y est encore courante. D'autre part, la vente de produits d'attelage pour le loisir ou la vigne constitue une source de revenu non négligeable pour la filière.

« La vente de reproducteurs est soumise à une forte concurrence de la part de pays comme l'Irlande ou les pays de l'Est, qui bradent leurs chevaux grâce à une main d'œuvre bon marché. Alors que les éleveurs champardennais ont des coûts non compressibles pour assurer une production de qualité. La différence de prix peut aller jusqu'à 2 500 € par animal. L'achat de génétique pèse le plus dans les charges. Une conduite professionnelle de l'élevage permet de mieux connaître la valeur de son cheval et de diminuer les charges en augmentant le cheptel* ; mais ce n'est pas encore une conduite répandue. »*

Magali Bogaert, Chargée de mission au Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne (CCCA)

• Des chevaux réputés

Lors de la grande Semaine de l'Élevage à Fontainebleau, la région termine tous les ans dans les premières du classement. Le nombre de chevaux engagés par rapport aux produits nés est, en effet, un très bon indicateur de qualité de l'élevage régional. La Champagne-Ardenne s'oppose à de grandes régions d'élevage comme la Normandie ou la Vendée.

A chaque épreuve des Jeux Olympiques, un cheval champardennais est sélectionné. La région accueille depuis peu un concours international de saut d'obstacles pour les jeunes cavaliers et les juniors.

Pour les courses hippiques, la région ne compte que 8 entraîneurs. 50% des cavaliers et des entraîneurs n'ont pas d'activité annexe.



Randonnée à Montier-en-Der (52) (Crédit : CCCA)

La signature d'un contrat de filière en 2009 devait dynamiser la filière régionale et organiser les acteurs autour d'objectifs communs. L'un d'eux était d'améliorer l'offre de tourisme équestre. En effet, avec plus de 2 000 km de sentiers équestres, ses forêts et ses lacs, la Champagne-Ardenne a un potentiel encore peu exploité. La région compte aussi 3 hippodromes (Reims, Montier-en-Der, Châlons-en-Champagne) qui attirent du public.

UN ÉLEVAGE CAPRIN DISCRET

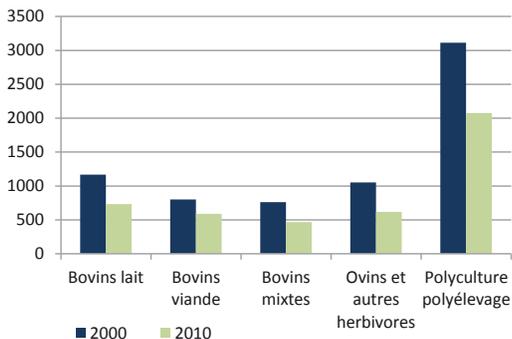
Historiquement, l'élevage caprin n'est pas emblématique de la Champagne-Ardenne et donc peu répandu. Il a subi ces dernières années une forte baisse ; le cheptel* est passé de 1 978 chèvres en 2000 à 944 chèvres en 2010. Le cheptel se trouve quasi uniquement dans les Ardennes et en Haute-Marne. Plusieurs exploitations vendent leurs fromages sur les marchés de la région. La plupart des exploitations caprines sont installées en bio.

LE MAINTIEN DES ELEVAGES : UN DEFIL REGIONAL

L'enjeu du renouvellement des générations

En élevage herbivore, contraintes et revenus faibles font perdre de l'attractivité au métier. L'enjeu actuel est de pouvoir conserver une multitude de systèmes et d'assurer le maintien de l'élevage à travers les générations.

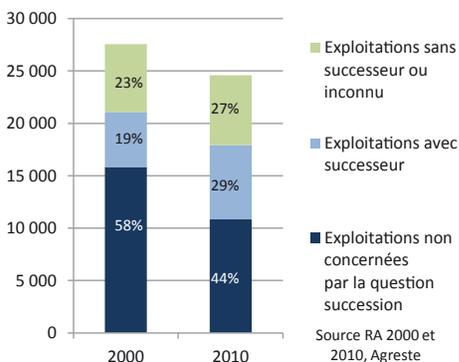
Répartition du nombre d'exploitations herbivores selon l'orientation technico-économique



Source RA 2000, 2010, Agreste

La majorité des chefs d'exploitation se trouvent actuellement dans la tranche d'âge 40 - 60 ans. Cette génération d'agriculteurs a connu l'amélioration des pratiques agricoles, l'essor des engrais et l'augmentation des cheptels. Au fur et à mesure des réformes de la PAC et de l'évolution des questions de société sur l'environnement, la conduite d'exploitation a évolué. Cette génération commence à réfléchir à sa succession. Les jeunes agriculteurs de moins de 40 ans privilégient aujourd'hui l'épanouissement personnel. Ce changement constitue un frein pour l'élevage, où l'astreinte peut être une contrainte dissuadante. Le revenu faible des systèmes d'élevage est aussi de moins en moins attractif. La succession est une problématique forte en Champagne-Ardenne. Les cas de retournement de pâtures ou d'arrêt de l'atelier élevage se multiplient.

Evolution des questions de succession



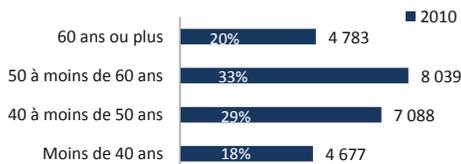
Source RA 2000 et 2010, Agreste

Quel que soit l'orientation technico-économique des exploitations herbivores, leur nombre a chuté de 35% entre 2000 et 2010, comme dans le reste de la France. Dans un souci de modernité et de confort de travail, les exploitations se sont regroupées sans pour autant induire une baisse conséquente des cheptels*. Les exploitations herbivores représentent toujours 56% des exploitations de la région, hors viticulture. En Champagne-Ardenne, une grande diversité de systèmes allie élevage et cultures.

« Le nombre de cheptels diminue mais leur taille augmente : c'est un système durable s'il y a de la main d'œuvre. Le véritable enjeu est d'améliorer la productivité de nos élevages pour améliorer leur compétitivité. »*

Ludovic Allart, Naisseur engraisseur* dans les Ardennes, Président des Jeunes Agriculteurs des Ardennes.*

Pyramide des âges des chefs d'exploitation



Source RA 2010, Agreste

Souvent, lors de la succession, le chef d'exploitation reste et aide bénévolement. Lorsque cette aide s'arrête, le successeur choisit parfois d'abandonner l'élevage au profit d'une activité moins demandeuse en main d'œuvre. L'agrandissement de la taille des exploitations et des troupeaux couplé à une diminution de la main d'œuvre disponible pèsent sur la performance, le travail « bénévole » familial n'étant pas durable.

L'installation en élevage demande un apport de capital important : 2 500 à 3 000 euros par hectare hors foncier pour les systèmes équilibrés viande/céréales et 3 000 à 3 500 euros par ha pour les systèmes spécialisés herbagers. Il faut 7 à 10 ans pour couvrir le capital (sans rémunérer la main d'œuvre).

(Source : Contrat de filière bovins lait, bovins viande 2012-2014)

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

Salariat et organisation du travail : clés de la réussite

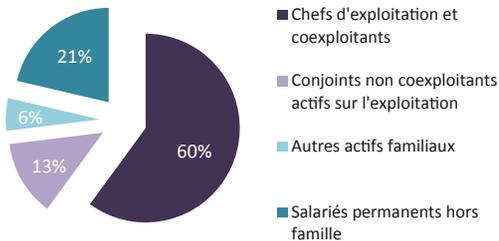
L'élevage exige une astreinte importante, notamment pour la surveillance des naissances, et les horaires ne sont pas fixes, ce qui lui dessert. Les polyculteurs-éleveurs doivent gérer les cultures en parallèle ; cela nécessite une bonne organisation en été. L'emploi d'un salarié permanent ou l'aide d'un conjoint, voire le passage en GAEC et une bonne organisation des bâtiments permettraient d'améliorer la compétitivité des exploitations d'élevage.*

L'association en GAEC* reste faible en région, alors qu'elle paraît être un bon moyen de pallier aux problèmes de main d'œuvre présents en élevage.

« On ne veut pas être esclave de notre élevage »

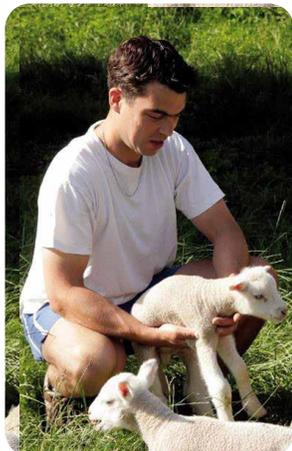
Frédéric Noizet, Eleveur de brebis dans la Marne, Président d'ASORI

Répartition des actifs permanents



Source RA 2010, Agreste

Pour assister les chefs d'exploitation, actifs permanents majoritaires, les salariés permanents sont privilégiés par rapport aux conjoints non coexploitants. Les salariés couvrent 25% du temps de travail de l'exploitation contre 8% pour les conjoints.



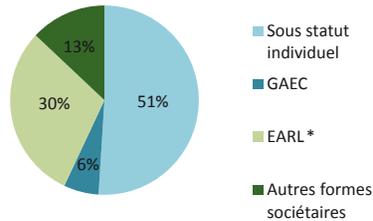
Soins dans les pâturages *
Crédit : Interbev Champagne-Ardenne

Tous les éleveurs ne peuvent pas se permettre d'embaucher un salarié permanent. Des systèmes de remplacement temporaires ont été mis en place à l'initiative de l'APCA, des Jeunes Agriculteurs, de la FNSEA, et de la CNMCCA. Ils permettent aux agriculteurs de prendre des jours de congés ou de se faire aider ponctuellement. Les élevages laitiers sont les plus demandeurs de main d'œuvre avec des contraintes horaires fixes dues à la traite. Beaucoup investissent dans des robots de traite.

« Une bonne organisation permet de gagner du temps. Si les bâtiments ne sont pas bien équipés et propres, toute tâche devient compliquée et pénible. Cela passe par l'amélioration des quais de paillage pour les veaux, du béton au sol etc. Avoir un salarié permet aussi de se dégager du temps. C'est important de se situer comme entrepreneur et de s'assurer un environnement agréable pour travailler. »

Patrick Deloche, Eleveur bovins ovins dans les Ardennes

Répartition des exploitations selon leur statut juridique en 2010



Source : RA 2010, Agreste



Visite technique sur une exploitation
Crédit : Interbev Champagne-Ardenne

DES ELEVAGES ET DES HOMMES



PARTIE 2

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

1/ GESTION DU BETAIL A LA SORTIE DE LA FERME

- Une mise en marché de la production organisée
- Le devenir des animaux : engraissement ou abattoir

2/ UNE FILIERE VIANDE ORGANISEE

- Les abattoirs champardennais, des outils centraux pour la filière
- Valorisation de la viande en région

3/ DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DIVERSIFIES

- Des circuits de distribution pour répondre aux attentes de tous les consommateurs
- Des circuits de proximité en développement

4/ UNE FILIERE LAITIERE RECONNUE

- La Champagne-Ardenne, une région du croissant laitier
- Une production laitière abondante bien valorisée sur le territoire

5/ DES FORMATIONS DYNAMIQUES AUX DEBOUCHES CERTAINS

- La filière herbivore, créatrice d'emplois
- Des formations au service de la filière élevage herbivore

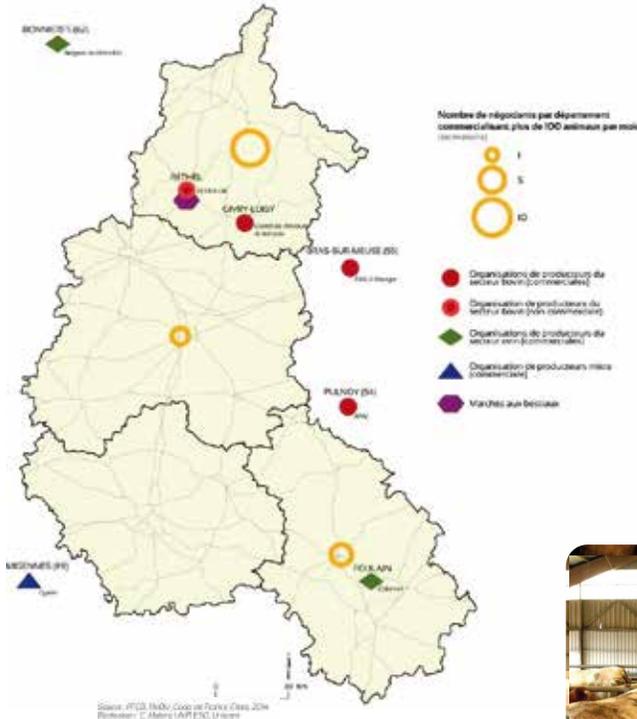


« Le bœuf est une mine inépuisable entre les mains d'un artiste habile, c'est vraiment le roi de la cuisine. Sans lui, point de potage, point de jus ; son absence seule suffirait pour affamer et attrister toute une ville. »
Alexandre Dumas, Grand dictionnaire de cuisine, 1873

GESTION DU BETAIL A LA SORTIE DE LA FERME

Une mise en marché de la production organisée

Les exploitations d'élevage herbivore commercialisent leurs animaux d'élevage ou de boucherie par le biais de coopératives et de commerçants en bestiaux essentiellement. Ces deux entités assurent la commercialisation, le paiement à l'éleveur, l'enlèvement et le transport des animaux.



• Le circuit coopératif

Les coopératives de Champagne-Ardenne assurent la collecte des animaux de leurs adhérents, l'allotement*, la vente et le transport. Ce sont des circuits de commercialisation collectifs, qui ont leur réseau de clients, pour les animaux vifs et à abattre. Le système coopératif est apprécié pour le suivi de production, l'approvisionnement en aliments ou en génétique et la prise en charge de la commercialisation. En Champagne-Ardenne comme en France, l'élevage bovin est encore traditionnel et seulement 20% des éleveurs bovins adhèrent à une coopérative.

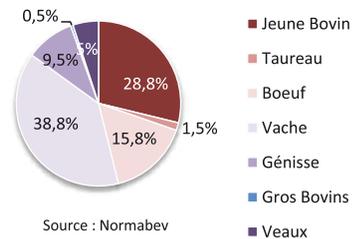


• Le circuit des négociants

Les éleveurs qui n'adhèrent pas à un groupement coopératif commercialisent leur production via des marchands de bestiaux. Ceux-ci collectent indépendamment les animaux de leur réseau et les mettent en vente sur les marchés. Un unique marché subsiste en région à Rethel ; proche de la production, il constitue un lieu d'échange privilégié à conserver. Les autres marchés les plus proches sont à Arras et à Bourg-en-Bresse.

Ces marchands peuvent appartenir à des associations de producteurs. Celles-ci diffèrent de la coopérative, car les agriculteurs sont uniquement adhérents et ne s'engagent pas d'une année sur l'autre. ELVEA 08 est la seule association de producteurs sur le territoire.

Répartition des bovins finis sortis des élevages champardennais en 2014 (en têtes)



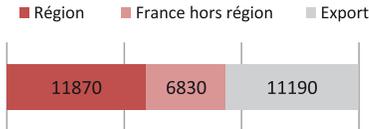
« Chaque éleveur se tourne vers le système qui lui convient. La coopération permet de se concentrer sur la partie technique de l'exploitation. L'achat de brouards ou la vente d'animaux gras est géré par les commerçants de la coopérative. Les éleveurs qui traitent avec les marchands apprécient une relation privilégiée. En complément, les chambres d'agriculture apportent des conseils techniques au même titre que les coopératives. »

Alain Arnould, Polyculteur-engraisseur de jeunes bovins dans la Marne, Vice-président d'EMC2 Elevage*

Le devenir des animaux : engraissement ou abattoir

La Champagne-Ardenne ne représente que 1,3% des abattages français. La région n'a pas échappé aux restructurations et à la disparition d'abattoirs pour des raisons économiques et de nouvelles exigences sanitaires. L'autre débouché de la production est la vente en vif de broutards (jeune mâle de 8 à 12 mois vendu « maigre » à des éleveurs engraisseurs*) sur le marché intérieur français ou en Italie principalement.*

A la sortie des élevages, on distingue deux types d'animaux. Une partie est dite maigre* : ils vont être dirigés vers les ateliers d'engraissement. L'autre partie est dite finie et a déjà été engraisée : ils sont destinés à l'abattoir. Ces deux types de circuits font appel à des intermédiaires pour gérer les flux d'animaux : le marché aux bestiaux ou les groupements de producteurs.



Destination des broutards champardennais (2012)

Source : Chambre d'agriculture des Ardennes

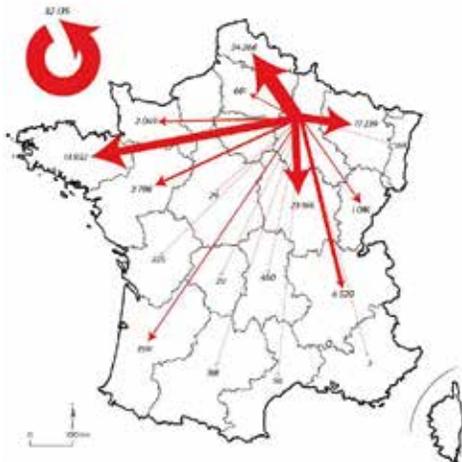
30 000 broutards partent des élevages champardennais vers les ateliers d'engraissement en région, hors région ou à l'étranger. Sur ces 30 000 broutards, 37% partent à l'export et 23% à l'engraissement hors région. Le développement de l'engraissement en région serait bénéfique pour la filière viande. Les éleveurs seraient moins dépendants de marchés étrangers ; en effet depuis 2010, les mises en place de broutards en Italie ont diminué de 19%. La valeur ajoutée liée à la finition serait maximisée et gardée en région en alimentant les outils d'abattages et de transformation.

DEVELOPPEMENT DE L'ENGRASSEMENT

Des contrats se développent entre organisations de producteurs et abattoirs, en faveur de l'élevage. La coopérative EMC2 Elevage a contractualisé la mise en place d'ateliers d'engraissement de jeunes bovins avec des abattoirs régionaux. L'éleveur s'engage de son côté à respecter un cahier des charges, qui assure une production stable pour l'abatteur. 4 500 places d'engraissement en race à viande ont ainsi été créées.

Flux de bovins produits en Champagne-Ardenne à destination d'autres régions françaises

(valeurs exprimées en nombre de bovin)



Flux de bovins en provenance d'autres régions françaises vers la Champagne-Ardenne

(valeurs exprimées en nombre de bovin)



Source : Chambre d'Agriculture Champagne-Ardenne 2014
Mission : C. AUBIN, L. ARZOUZ, L. CHIFFOLEAU

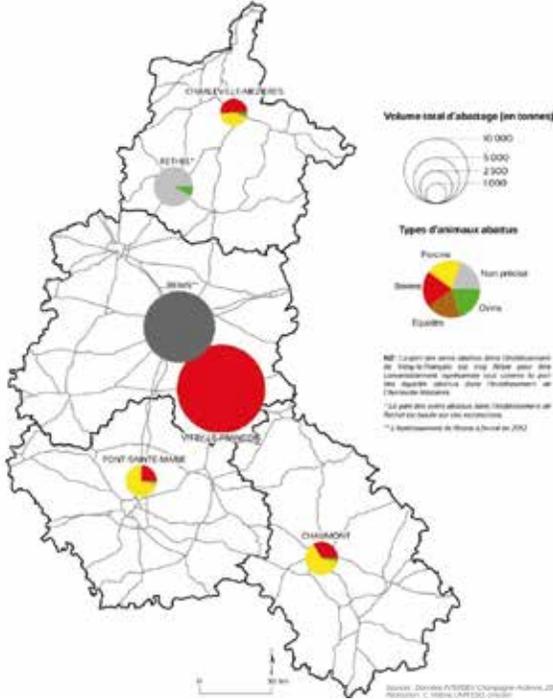
DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

Au final, 130 000 bovins finis sont produits en région. Sur ce total, 61 000 bovins sont abattus en région, dont 38% de vaches et 35% de jeunes bovins, et les 69 000 restants proviennent à 95% de régions limitrophes.

UNE FILIERE VIANDE ORGANISEE

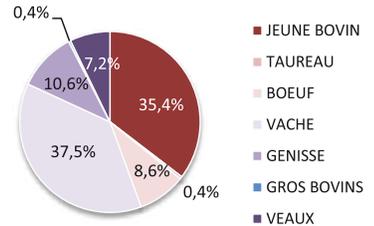
Les abattoirs champardennais, des outils centraux pour la filière

L'abattoir est un maillon intermédiaire de la filière viande, destination principale des animaux finis à la sortie des exploitations. Les 5 abattoirs de la région sont répartis équitablement sur le territoire assurant une bonne distribution. Ils produisent 47 000 Tonnes Equivalent Carcasse (TEC) de viande bovine et 2 600 TEC de viande ovine.



On trouve en Champagne-Ardenne 5 abattoirs : l'abattoir "industriel" de Vitry-le-François, produisant 20 000 tonnes à l'année et 4 abattoirs de proximité à Rethel, Charleville-Mézières, Troyes et Chaumont, produisant entre 2 000 et 4 000 tonnes. Le premier envoi sa viande principalement vers la Grande et Moyenne Distribution (GMS). Les 4 autres ont une vocation de service de proximité et viennent compléter l'activité de l'abattoir industriel pour les abattages familiaux, les abattages rituels, ou les caissettes, dans un rayon régional. Ils fournissent aussi bien les bouchers, les grossistes*, ou les éleveurs que les GMS.

Répartition de la viande bovine produite dans les abattoirs champardennais en 2014



Source : Normabeve

226 salariés travaillent en direct dans ces abattoirs contribuant au dynamisme de la région, au maintien de filières et de races locales. Leur proximité avec la production permet également de diminuer les transports.

« La coopérative EMC2 Elevage, qui assure 60% de notre approvisionnement est juste à côté et les ateliers d'engraissement aussi. C'est évident de valoriser des bêtes du coin, et intéressant pour le coût de transport. Les abattoirs de proximité sont présents sur d'autres niches, mais pour valoriser la viande il y a de la place pour tout le monde. »

Stéphane Milhit, Directeur de l'abattoir Bigard Vitry-le-François

SUCCES DE LA REPRISE DE L'ABATTOIR DE RETHEL

L'abattoir de Rethel s'est retrouvé en difficulté à partir de 2011, par le placement en redressement judiciaire de la société Sobevir, qui gère l'abattoir. En 2013, la reprise de l'abattoir par M. Himmesoete a ramené l'équilibre économique. L'ambition était de sauver l'outil en réduisant les frais fixes puis de le développer en s'appuyant sur la proximité du foirail et des axes de transport.

« Il faut conserver un abattoir régional. Cela dépendra des choix politiques et stratégiques mais demain si nous disparaissions les éleveurs vont en pâtir. Il suffit de regarder comment les collectivités et les associations d'éleveurs se sont mobilisées pour la reprise de Rethel. »

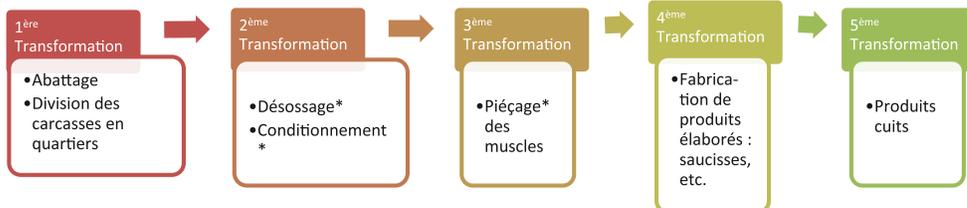
Pascal Himmesoete, Gérant de l'abattoir de Rethel et de la SOBEVIR

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

Valorisation de la viande en région

Les entreprises de l'aval de la filière valorisent la viande sortant des abattoirs par différents processus de transformation. Les grands groupes côtoient les petites et moyennes entreprises proposant des produits différenciés de qualité.

Les abattoirs de la région fournissent à la fois des bouchers, des grossistes*, des éleveurs, des GMS ou directement des industries de transformation.



Les industries de transformation de la viande doivent gérer des cahiers des charges précis et contraignants sur les lignes de production. Tous les abattoirs et les ateliers de transformation de la viande sont soumis à un agrément sanitaire délivré par la DDCSPP ; un vétérinaire permanent assure les contrôles. Des certifications volontaires comme ISO 9001 ou 14001 peuvent être mises en place. Les entreprises de transformation doivent aussi informer le consommateur à travers l'étiquetage, selon le règlement européen INCO et assurer la transparence des procédés de production.

Les métiers sont multiples dans ces entreprises : découpe, conditionnement*, étiquetage, logistique, encadrement, administratif, qualité, R&D etc. Après la transformation, les entreprises expédient à 90% vers les GMS de toutes les enseignes et le reste vers la restauration hors domicile (RHD)*.



Préparation de la viande dans une usine de transformation
Crédit : Interbev

UN ATELIER DE DECOUPE AU SERVICE DES ELEVEURS

L'atelier des Eleveurs à Vrigne-aux-Bois dans les Ardennes est un laboratoire de découpe et de conditionnement de viande, né en 2006. Il est à la disposition de tous les éleveurs et leur permet de valoriser leur viande par la vente directe. L'activité bio de l'atelier a rapidement grandi, grâce au marché de la cuisine centrale de Charleville-Mézières (établissement fournisseur de produits ou préparation pour les collectivités ou des restaurants) pour de la viande bovine et ovine aux normes CE.

« ELIVIA compte 125 employés à Vitry-le-François. Ce nombre peut monter jusqu'à 250 employés l'été avec l'augmentation de la demande en viandes transformées, à cette période où les barbecues se multiplient. »

Bastien Sibout, Responsable de production et des achats chez ELIVIA à Vitry-le-François

LA VIANDE DE BOEUF ENCORE DEMANDEE

La viande de bœuf est issue d'un animal mâle castré d'un troupeau allaitant* ou laitier, engraisé au moins 3 ans, à l'herbe majoritairement. La viande de bœuf issue de bovins viande correspond à un créneau de commercialisation spécifique, notamment via des circuits de qualité ; et les boucheries leur offrent des débouchés constants.

En revanche, les bœufs laitiers ne sont pas produits en lots mais sont très demandés par les abatteurs. Ils constituent un bon substitut aux vaches laitières, qui sont déficitaires à certaines périodes de l'année pour la production de steaks hachés. L'abattoir de Vitry-le-François a abattu 3 900 bœufs en 2014, ce qui représente 8% des abattages de bovins de l'abattoir.

Cependant, la production n'est pas assurée sur le long terme. Les marges dégagées sur la production de bœufs sont faibles ; au regard des aides et du temps d'engraissement, c'est la production de viande à plus faible rentabilité.

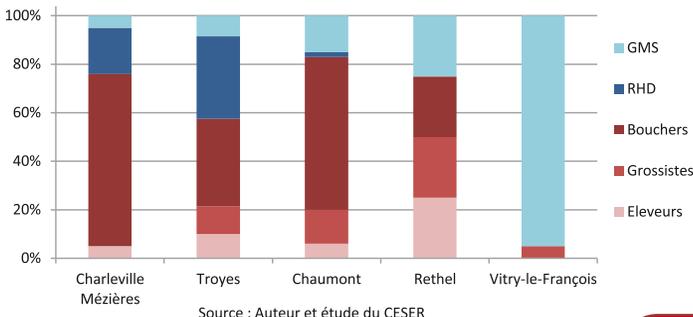
DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DIVERSIFIES

Des circuits de distribution pour répondre aux attentes de tous les consommateurs

La valorisation du travail réalisé en amont par l'éleveur passe par différents circuits de distribution. Ces circuits regroupent l'abattage, la découpe, la transformation, mais aussi les conseils de préparation ou de cuisson donnés par les bouchers.

Débouchés des abattoirs régionaux en 2014



Les abattoirs de proximité utilisent des circuits de distribution favorisant la proximité géographique et qui sont parfois de petites structures : les bouchers, les grossistes*, les éleveurs et la restauration hors domicile (RHD)*. Les abattoirs industriels, comme celui de Vitry-le-François, sont le plus souvent liés à la grande distribution car ils font plus de volume.

- **Les boucheries : un circuit de distribution proche du consommateur**

Les clients les plus soucieux de la proximité de la viande et de sa qualité se tournent fréquemment vers les boucheries artisanales. Elles sont 300 aujourd'hui en Champagne-Ardenne, contre 500 en 2001. Il n'existe pas d'aide pour l'installation en boucherie. Les charges, le temps de travail ou le coût de démarrage sont des freins à l'installation. Cependant, il y a assez de jeunes pour reprendre les boucheries existantes. Le nombre d'apprentis a augmenté ces dernières années, notamment dans l'Aube. Pour dynamiser davantage les boucheries, des efforts peuvent être faits sur le lieu d'implantation de la boucherie avec l'accès à un parking ou encore les conseils en boucherie très appréciés des consommateurs.

« En boucherie traditionnelle, les bouchers peuvent travailler la carcasse entière et valorisent ainsi tout le produit. Depuis la crise de la vache folle, un agrément est nécessaire pour désosser en boucherie sinon ce sont les abattoirs qui s'en occupent. Dans l'Aube, beaucoup ont cet agrément, ce qui garantit une meilleure conservation de la viande en boucherie. »

Jean-Claude Poujol, Boucher, Président de l'ABCA

ASSOCIATION DES ARTISANS BOUCHERS DE CHAMPAGNE-ARDENNE (ABCA)

Les 35 adhérents de l'ABCA sont engagés dans une démarche de qualité pour valoriser les viandes bovines labellisées : Label Rouge, Race à Viande sélection bouchère, L'Original (Le boeuf de mon boucher) et Agriculture biologique. L'association garantit un service personnalisé et un choix de produits issus uniquement de races à viande. Elle fonctionne avec des cotisations des bouchers et le soutien de l'interprofession bétail et viande.

- **La grande distribution est le circuit de distribution le plus utilisé**

Deux offres sont proposées aux consommateurs : le rayon libre-service qui attire les consommateurs par ses prix attractifs et le rayon traditionnel qui satisfait de nombreux clients avec les conseils de préparation et la découpe personnalisée. Les grandes et moyennes surfaces éprouvent cependant des difficultés à trouver des bouchers pour maintenir leur rayon traditionnel.



Rayon traditionnel en GMS
Crédit : Interbev

Des circuits de proximité en développement

Un circuit de proximité peut être défini par l'utilisation des ressources et des outils régionaux tout au long de la production jusqu'à la vente en région du produit.

« Les broutards sont placés chez des éleveurs de la région qui peuvent les engraisser et sont abattus majoritairement dans la grande région (Vitry-le-François, Feignies, Mirecourt, Verdun) : c'est un circuit de proximité. Le maximum est fait dans la région pour maintenir la valeur ajoutée et des emplois. »

Olivier Devloo, Directeur adjoint EMC2 Elevage

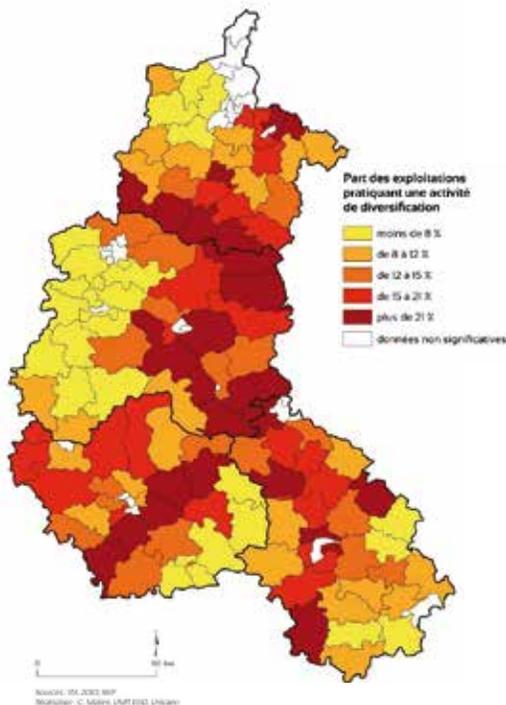
• Une meilleure visibilité régionale



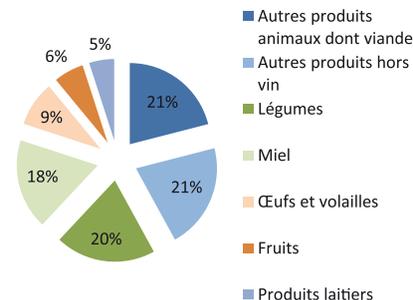
La démarche régionale « Les éleveurs de Champagne-Ardenne » créée par Interbev Champagne-Ardenne compte 768 adhérents en 2015. Elle assure l'identification de l'origine de la viande issue d'un animal né, élevé, et abattu en Champagne-Ardenne. La démarche concerne aussi bien les bovins (sauf veaux et taureaux) que les ovins pour tout type de races. Le cahier des charges impose le respect de la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage et un minimum de 7 jours de maturation* et 10 jours pour les pièces sous vide, 3 abattoirs et ateliers de découpe sont engagés, la viande étiquetée est distribuée chez 2 grossistes*, 23 points de vente et 7 éleveurs en vente directe.

• Un moyen de diversification

Dans une logique de proximité : ouvrir un camping à la ferme, accueillir les enfants, transformer ou vendre ses produits sont des activités dites de diversification, complémentaires à l'exploitation agricole, 9,3% des exploitations herbivores se diversifient et elles représentent 18% des exploitations en diversification de la région. La diversification est un moyen de valoriser sa production ou son patrimoine directement sur l'exploitation. Cette démarche est soutenue via des aides aux investissements de petite diversification, à la création d'hébergements touristiques, ou au développement d'énergie renouvelable, financés le plus souvent par le Conseil Régional, la Chambre d'Agriculture ou les fonds FEADER.



Produits commercialisés par circuits courts en Champagne-Ardenne



Des magasins de producteurs voient le jour en Champagne-Ardenne. Le magasin « Brin de Campagne » à Chaumont regroupe plus de 50 producteurs et 8 salariés pour la vente. Il prône un mode de production responsable dans le souci de la qualité et de l'authenticité des produits tout en gardant une éthique commerciale respectueuse du consommateur.

« En septembre 2015, un point de vente collectif ouvrira à Cernay-lès-Reims. Ce type de magasin est tenu et géré par les producteurs eux-mêmes. 21 producteurs se sont engagés, 50 emplois seront dégagés sur les 21 exploitations grâce à cette diversification. »

Catherine Vautrin, députée de la Marne, Présidente de Reims Métropole

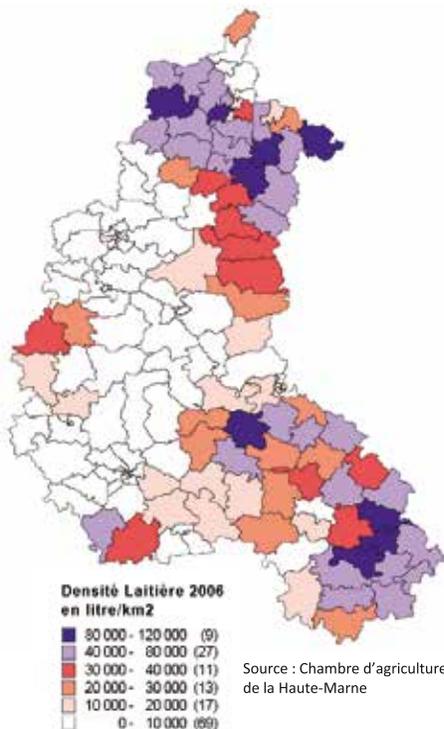
DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

UNE FILIERE LAITIERE RECONNUE

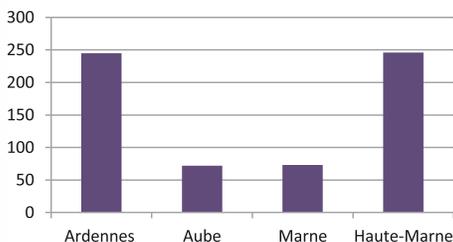
La Champagne-Ardenne, une région du croissant laitier

La région compte une vingtaine d'établissements spécialisés dans la fabrication de produits laitiers. 99% de la production laitière est livrée à l'industrie laitière. La composition du lait champardennais en matière grasse et en matière protéique s'est nettement améliorée depuis 30 ans, augmentant ainsi les possibilités de transformation et donc les débouchés.

Répartition de la production laitière issue de l'élevage herbivore



636 millions de litres de lait produits en 2013

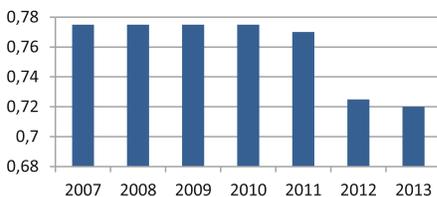


Source : Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne, 2013

La Haute-Marne et les Ardennes sont les premiers producteurs de lait de Champagne-Ardenne. Ces deux départements détiennent 80% des vaches laitières de la région.

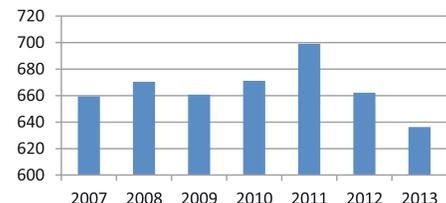
La valorisation industrielle du lait s'est différenciée sur le territoire aux cours des années, notamment vis-à-vis des démarches de qualité. Une spécialisation est apparue pour la poudre de lait à haute valeur ajoutée au Nord de la région et pour le fromage au Sud, dont 5 sous AOP*. La Champagne-Ardenne reste absente sur la production de produits ultra-frais, de lait de consommation et de crème et beurre. Il existe peu de transformation laitière à la ferme limitant la vente de produits laitiers en circuits courts.

Production de lait de chèvre en Champagne-Ardenne (en millions de L)



Production de lait de vache en Champagne-Ardenne (en millions de L)

Source : INSEE



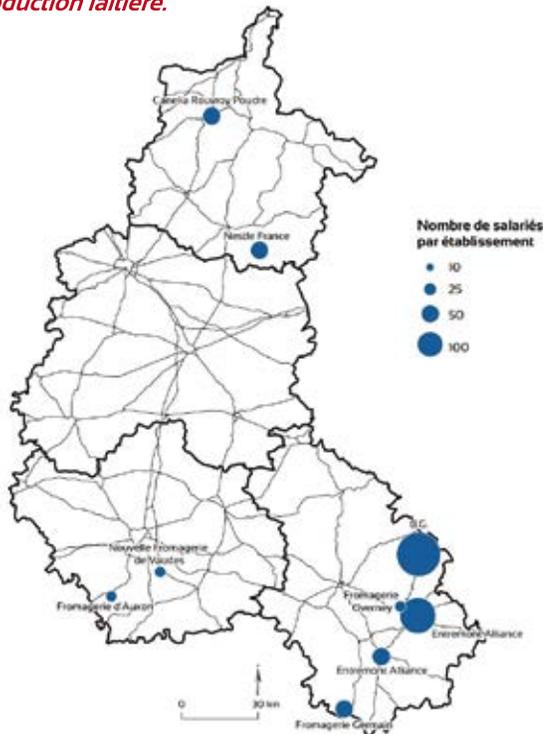
Une particularité qui touche la région, est la forte saisonnalité de sa production laitière, notamment dans les Ardennes. La production varie selon les mois de l'année à cause du regroupement des vêlages* à certaines périodes (souvent en automne) et par l'amélioration de l'alimentation lors de la mise à l'herbe au printemps. La production laitière est plus abondante aux mois de janvier, avril et mai, et au plus bas en juillet, août, et septembre en Champagne-Ardenne. La production de lait de chèvre reste anecdotique et le lait est le plus souvent transformé en fromage de chèvre à la ferme.

Le bassin de production Est de la France, auquel appartient la Champagne-Ardenne, concentre 15% de la fabrication nationale de fromages à pâte pressée non cuite, 20% de la fabrication d'emmental et 37% de la fabrication de fromages à pâte molle.

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

Une production laitière abondante bien valorisée sur le territoire

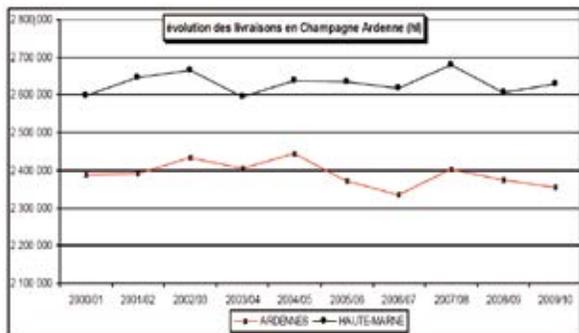
1 620 éleveurs livrent leur lait aux industries. La principale production régionale est le fromage de vache à hauteur de 33 000 T, dont la moitié en fromage à pâte molle. La région se distingue par ses 5 AOP* fromagères : Chaource, Langres, Epoisses de Bourgogne, Brie de Meaux, et Brie de Melun, qui apportent de la valeur ajoutée à la production laitière.



La région abrite des groupes nationaux mais aussi des groupes plus petits engagés sur des créneaux d'appellation. Les livraisons de lait sont stables dans les départements laitiers des Ardennes et de la Haute-Marne, mais elles ont tendance à diminuer dans l'Aube et la Marne depuis 2006. Les unités de transformation sont localisées dans les zones à forte densité laitière. En effet, le lait est un produit qui doit être collecté dans les 48 heures et transformé rapidement. 20% des élevages champardennais bovins laitiers produisent sous un signe de qualité. L'Aube fait exception : 3 éleveurs sur 5 sont engagés dans la production sous signe officiel de qualité de Chaource et de Brie de Meaux, avec un troupeau d'au moins 50 vaches.

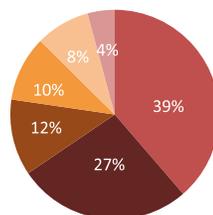
2/3 du lait champardennais produit sont livrés aux établissements de la région. Le tiers restant va par ordre de priorité vers la Lorraine, la Bourgogne puis la Picardie ; des régions du grand Est. Des producteurs d'autres régions livrent du lait en Champagne-Ardenne ; notamment la Lorraine, la Franche-Comté et la Bourgogne.

Source : INRA, IRISE, 2010-2012
Région C. Aube, 2011-2012, 2013



Source : Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne, 2011

Collecte du lait champardennais



Source : Commission régionale d'élevage

« L'arrêt des quotas laitiers* ne va pas entraîner une révolution du secteur du lait avec une hausse considérable de la production. La France ne remplit pas son quota de production actuellement : la production de lait ne va pas exploser. Il n'y a pas beaucoup de marge de manœuvre pour augmenter la production ; les bâtiments sont saturés, les capacités de stockage nécessaires sont de plus en plus importantes, et la ration*, bien qu'elle permette d'augmenter la productivité, ne peut être augmentée infiniment, au risque de voir des problèmes sanitaires apparaître. La filière lait devrait donc rester à son niveau de production actuel avec quelques restructurations vers une spécialisation plus poussée en lait ou en élevage mixte allaitant*/lait. »

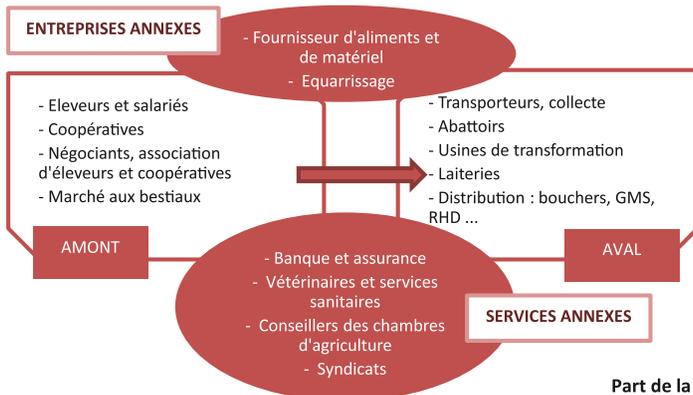
Mylène Berruyer, Animatrice en production animale de la Marne, FDSEA 51

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

DES FORMATIONS DYNAMIQUES AUX DEBOUCHES CERTAINS

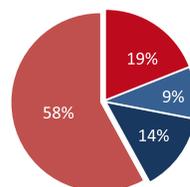
La filière herbivore, créatrice d'emplois

Les activités d'élevage, de commerce, d'abattage, de transformation et de distribution des produits issus de la filière herbivore représentent un tissu d'entreprises dense. Ces métiers sont souvent mal connus et le recrutement est parfois compliqué. Ils sont pourtant source de richesse et de dynamisme territorial.

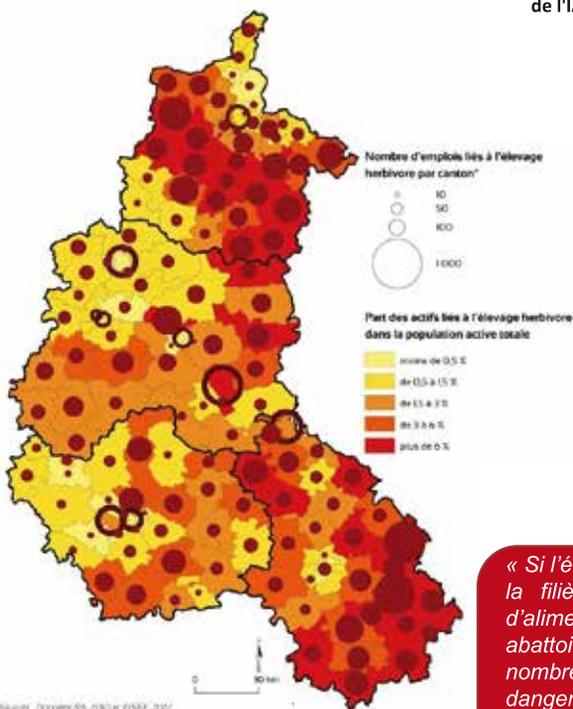


Les industries de la filière élevage représentent 42% des emplois des Industries AgroAlimentaires (IAA), poids non négligeable dans le paysage régional. 47% des projets de recrutement de la région concernent les IAA et l'agriculture, principal pourvoyeur de besoins en main d'œuvre.

Part de la filière élevage dans les emplois de l'IAA hors boisson en Champagne-Ardenne



- Industries des viandes transformation et conservation
- Industries laitières
- Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
- Autres industries agroalimentaires (légumes et fruits, huiles et graisses, travail du grain, boulangerie, pâtes etc.)



* Nombre de personnes employées par une IAA de transformation des produits de l'élevage herbivore (code de 031) dans le département de la Champagne-Ardenne. Source : INSEE, 2007.

Tout comme l'amont, le secteur des industries de la viande rencontre des difficultés de recrutement, dues à l'image des métiers, notamment en abattoirs et à l'éloignement des entreprises des centres urbains. Pourtant, ces métiers se sont modernisés, réduisant ainsi leur pénibilité.

« Si l'élevage diminue en région, toute la filière en pâtira. Les fabricants d'aliments auront moins de clients, les abattoirs locaux tourneront moins ; de nombreux emplois induits seront en danger. La perte de richesse serait considérable. Notre rôle en tant que Chambre des Métiers et de l'Artisanat est ainsi d'aider à la reprise d'entreprises en difficulté, et de valoriser nos métiers en région. »

Pascal Godeliez, Responsable du service économique de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aube

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

Des formations au service de la filière élevage herbivore

Des établissements scolaires offrent aux élèves désirant se tourner vers les métiers de l'agriculture des possibilités de cursus spécialisés, dès l'obtention du brevet des collèges et jusque dans les études supérieures. En 2015, la région compte 24 établissements de formation initiale agricole soit 4 792 élèves et étudiants, mais aussi 5 Centres de Formations d'Apprentis (CFA) agricoles accueillant 650 apprentis, et des centres de formation professionnelle pour adultes. L'agriculture est une filière d'avenir où les débouchés sont nombreux grâce à une formation solide.

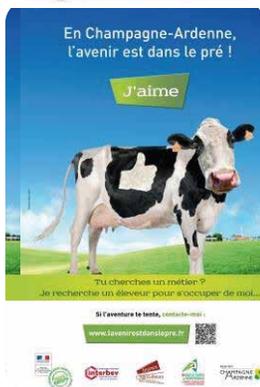
• Amont

De la 3^{ème} au Baccalauréat, les formations agricoles sont variées pour former des chefs d'exploitation compétents. Cependant, les formations agricoles à dominante élevage herbivore ne sont pas les plus courantes dans une région dominée par les grandes cultures. 5 lycées publics et une Maison Familiale Rurale ont des troupes herbivores en place.

Les actions de communication de la profession auprès des jeunes portent leurs fruits : elles ont notamment permis l'ouverture d'un Baccalauréat professionnel à dominante élevage sur support ovin à Saint-Pouange, en 2014. La profession peut encore avoir son rôle à jouer dans le renforcement des thématiques d'élevage des enseignements avant le choix de spécialisation.

« La profession a pris conscience de l'intérêt primordial de la formation pour sensibiliser les jeunes à l'élevage et susciter des vocations. Si les élèves n'étudient pas la conduite d'élevage, ils ne se tourneront jamais vers l'élevage. Alors qu'avec des connaissances de base, une fois installés, la réflexion d'un élevage apparaît. »

Pauline Bellay, animatrice du réseau R.O.N.E.A



« L'avenir est dans le pré » est un plan de communication lancé en 2013 géré par la Chambre d'agriculture régionale sous l'impulsion du Conseil Régional. Il vise à promouvoir le métier d'éleveur. Les témoignages, les informations sur les métiers et les formations alimentent ce plan.

RESEAU OVIN NORD-EST DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (R.O.N.E.A)

Le réseau R.O.N.E.A est né en 2012 de la volonté de 6 directeurs d'exploitations agricoles et des directeurs des EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) de mener une réflexion d'ensemble sur la problématique ovine. Grâce à la mobilisation des 6 exploitations des lycées agricoles de Champagne-Ardenne (Chaumont, Saint-Pouange), de Picardie (Crézancy), de Bourgogne (Charolles), et de Lorraine (Mirecourt, Pixérécourt), le réseau peut évaluer la durabilité des systèmes de production ovine, renforcer les actions pédagogiques et les partenariats des EPLEFPA avec les organisations professionnelles et les organismes de recherche. La dimension interrégionale donne une réelle visibilité.

• Aval

Les métiers d'artisans, comme boucher, sont accessibles par des Brevets Professionnels, ou des Certificats d'Aptitude Professionnelle. La profession bouchère a particulièrement promu le métier auprès des jeunes et alimenté leur formation. C'est pourquoi de nombreux professionnels interviennent dans les Centres de Formations d'Apprentis (CFA), et des visites d'abattoirs et d'élevages sont organisées chaque année. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat apporte aussi des formations transversales pour accompagner les jeunes qui s'installent sur la sécurité, la gestion des déchets, ou l'économie d'énergie.

Les abattoirs travaillent en interne pour former leur personnel, mais ne disposent pas de centre de formation attiré. Ils ont également des difficultés de recrutement.

« En partenariat avec le CFA, je prépare chaque année des apprentis au concours du meilleur apprenti de France. En 2015, l'apprenti boucher de l'Aube sélectionné a fini 3^{ème} du concours national, montrant la qualité de la formation champardennaise. »

Jean-Claude Poujol, Boucher, Président de l'ABCA

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS



PARTIE 3

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

1/ ECOSYSTEMES ET HABITATS DU TERRITOIRE

- Une région aux écosystèmes riches et typiques de chaque territoire
- Maintien des habitats naturels par l'élevage

2/ ELEVAGE HERBIVORE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

- Prairies et diversité culturale : une biodiversité conservée
- De nombreux services écologiques rendus par le pâturage

3/ ELEVAGE HERBIVORE ET POTENTIEL DU SOL

- L'élevage enrichit le sol grâce aux effluents
- L'élevage limite la fertilisation minérale

4/ ELEVAGE HERBIVORE ET QUALITE DE L'EAU

- L'élevage limite les traitements phytosanitaires
- Elevage herbivore, garant d'une meilleure qualité de l'eau

5/ ELEVAGE HERBIVORE ET CYCLE DU CARBONE

- Les émissions de gaz à effet de serre de l'élevage : en diminution
- L'élevage herbivore compense ses émissions en participant au stockage du carbone et en produisant des énergies renouvelables

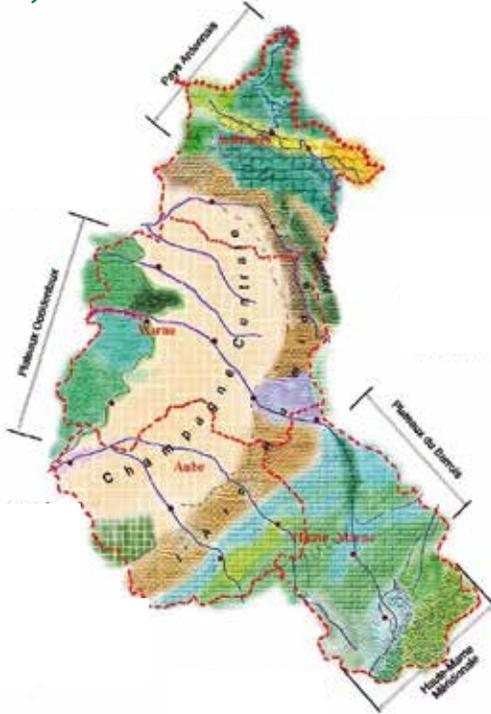


« La problématique environnementale fait réfléchir beaucoup d'agriculteurs à un retour de l'élevage sur leur exploitation. »
Rémi Pigneaux, ELVEA 08

ECOSYSTEMES ET HABITATS DU TERRITOIRE

Une région aux écosystèmes riches et typiques de chaque territoire

La géologie et le relief de chaque territoire font de la Champagne-Ardenne une région aux écosystèmes diversifiés. Les choix opérés en matière de développement urbain, de pratiques agricoles ont aussi des conséquences directes sur l'évolution de la qualité des ressources naturelles : biodiversité, fonctionnement des écosystèmes, et paysages. L'élevage s'inscrit au cœur de ces écosystèmes.*



Sources: Atlas régional des paysages, Direction régionale de l'environnement de Champagne-Ardenne, Conseil régional de Champagne-Ardenne, 2003

La région est traversée d'Est en Ouest par 4 grandes vallées alluviales : l'Aisne, la Marne, l'Aube et la Seine. Elle est dans sa partie centrale occupée par les vastes plaines de sols crayeux (Champagne crayeuse) et par l'arc humide, zone dominée par les espaces naturels, où l'eau est omniprésente. À l'Est s'élèvent les terrasses de calcaire du plateau barrois. Au Nord s'étend le massif ardennais, ses vallons, et ses forêts. Au Sud-Est, elle est délimitée par le plateau de Langres.

En raison de sa situation à la croisée des climats océanique et continental, de la variété géologique et des pratiques humaines, qui ont généré une mosaïque de milieux, la Champagne-Ardenne est une région riche de biodiversité.

« En Champagne-Ardenne, il existe une hétérogénéité structurelle entre les Ardennes et la Haute-Marne aux extrémités, qui sont des zones plus herbagères adaptées à l'élevage et l'Aube et la Marne qui sont dominées par les grandes cultures et la vigne. Le paysage et sa biodiversité ne sont pas du tout les mêmes. »

Joël Martin, Conseiller bovins viande, Chambre d'agriculture des Ardennes

Les prairies valorisées par l'élevage sont souvent entourées de haies et parcourues de cours d'eau. Ces ressources naturelles constituent des habitats naturels pour de nombreuses espèces floristiques et faunistiques. Le maintien de l'élevage permet le maintien de ces habitats et donc de la biodiversité de ces territoires.

La Champagne humide, le massif ardennais et la Haute-Marne méridionale sont des zones à la richesse écologique exceptionnelle, où se trouve majoritairement l'élevage. Les grands lacs et les massifs forestiers de la Champagne humide en font un des hauts lieux de nidification*, d'alimentation et de dortoir pour de nombreuses espèces d'oiseaux migratrices et permanentes. Le massif ardennais se caractérise par de vastes forêts, des vallées marécageuses, des tourbières*, des prairies sèches et des falaises.

Les zones bocagères et herbagères de la Thiérache, des crêtes pré-ardennaises, d'Argonne, de Brie, du Bassigny sont dominées par un système agricole mixte polyculture*-élevage, qui favorise le maintien de pelouses* et de marais. Les zones dominées par les grandes cultures et le vignoble (Champagne crayeuse et ses plaines cultivées) comptent des espaces d'intérêt écologique comme des bosquets, des alignements d'arbres relictuels et des terrains militaires, qui sont à maintenir.

Maintien des habitats naturels par l'élevage

La transformation du territoire urbain et agricole depuis le XIXe siècle a fortement impacté la biodiversité de la région. La préoccupation actuelle est de favoriser grâce à l'évolution des pratiques culturales, en limitant les phénomènes comme l'érosion des sols qui la menacent. Le maintien des prairies et des éléments qui l'agrémentent est primordial pour conserver des habitats naturels de biodiversité. Une diversification des espèces cultivées au sein d'une exploitation agricole est aussi à favoriser.*

Le pâturage* est la meilleure solution économique et écologique pour maintenir ces habitats naturels. L'enfrichement* des milieux est ainsi limité. La conduite des pâturages détermine le potentiel écologique de la prairie et sa capacité à accueillir une biodiversité florissante.

LES HAIES, BOSQUETS, MURETS ET TALUS

- Limitent l'effet des crues et protègent les sols de l'érosion
- Piègent et dégradent les nitrates et les pesticides
- Sont un abri et une réserve de nourriture pour de nombreuses espèces animales

LA DIVERSIFICATION DES CULTURES

- Diminue l'utilisation de pesticides, d'engrais et d'eau
- Limite l'apparition des ravageurs
- Améliore la structure du sol
- Un couvert végétal* limite l'érosion des sols et restaure la matière organique* du sol

LES PRAIRIES

- Limitent le ruissellement des eaux
- Servent d'éponge en cas d'inondation
- Jouent le rôle de puits de carbone
- Limitent l'érosion des sols
- Ont un sol riche en matière organique* et biodiversité



Prairie lauréate du concours des prairies fleuries pour le meilleur équilibre agri-écologique 2013
Crédit: PNR FO

L'érosion des sols est une problématique forte, surtout en Champagne crayeuse. Elle est favorisée par la diminution des prairies permanentes*, qui ont des capacités d'infiltration des eaux de pluies et qui retiennent le sol par leur couverture présente toute l'année. Les éléments de paysage qui accompagnent les prairies, notamment les haies, ont un rôle primordial de barrages naturels en maîtrisant l'écoulement des eaux et en favorisant leur infiltration et le dépôt des matériaux entraînés. Leur maintien est donc très important. Les bandes enherbées favorisées aujourd'hui constituent une couverture végétale* qui protège le sol. Elles pourraient être un moyen de limiter le phénomène d'érosion des sols.

LES ZONES HUMIDES ET LES PELOUSES : HABITATS NATURELS MENACÉS

Les landes* et les pelouses* sont des espaces naturels fortement associés aux pratiques pastorales. La régression importante de ces dernières a modifié ces milieux naturels. Les pelouses sèches ou savarts sont aussi en forte régression par abandon de l'élevage ou mise en place de cultures. Les marais et tourbières* ont été dégradés par des dispositifs de drainage ou par l'enfrichement*.

ELEVAGE HERBIVORE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Prairies et diversité culturelle : une biodiversité* conservée

Un bon équilibre entre les pratiques agricoles et le maintien d'habitats naturels est nécessaire. Les prairies doivent être maintenues mais leur exploitation doit être raisonnée. La Champagne-Ardenne abrite une part importante des effectifs nationaux de certaines espèces floristiques et faunistiques, voire leurs seules populations connues en France.

• Des espèces faunistiques

Chez les mammifères, le castor vit à proximité des cours d'eau ; par la construction de barrages retenant l'eau, il augmente la biodiversité. Considéré comme un auxiliaire de renaturation des cours d'eau, le maintien de la qualité de son environnement passe par le maintien des haies et des prairies en harmonie avec les cours d'eau. Le chat sauvage et la loutre dépendent aussi de ces milieux.



Castor sur une berge
Crédit: Wikipédia

Chez les oiseaux, les espèces protégées les plus présentes dans la région sont le Râle des Genêts et l'Outarde canepetière. Une part importante de la population de grues cendrées transite par la Champagne-Ardenne vers le Nord. Grâce aux améliorations d'accueil de ces populations récentes, certaines passent l'hiver en région et se nichent dans les marais, les tourbières* et les prés.



Grue cendrée dans une prairie
Crédit: Wikipédia

Chez les amphibiens, le triton crête, la salamandre et le sonneur à ventre jaune sont typiques de la région.

RESTAURATION DES PRAIRIES : HABITAT PRIVILEGIE DES ESPECES

Les prairies jouent un rôle capital pour les oiseaux, insectes, mammifères, qui y trouvent abri, nourriture et refuge. Dans le cadre de mesures agroenvironnementales territorialisées, les éleveurs peuvent s'engager à retarder leurs dates de fauche*, à diminuer la quantité de fertilisants* et favoriser les haies et les buissons. En contrepartie, ils perçoivent une compensation financière par hectare et par an.

• Des espèces floristiques



Patrick Michon, lauréat du concours national prairies fleuries 2013
Crédit: PNR FO

Les zones humides et les prairies de la région abritent des fleurs caractéristiques de ces milieux. Des fauches* précoces ou une fertilisation agressive peuvent perturber la reproduction de ces fleurs.



(1)



(2)



(3)

Fleurs d'intérêt : Liparis de Loesel (1), Gagée à Spathe (2), Lycopode des tourbières (3)
Crédit: Wikipédia

Des éleveurs du Parc Naturel Régional (PNR) de la Forêt d'Orient participent chaque année au concours des prairies fleuries. Le principe du concours est fédérateur : il récompense le meilleur équilibre entre valeurs agricole et écologique obtenu par les agriculteurs candidats.

CIRCULATION DES ESPECES ENTRE LES HABITATS

La région est traversée par des couloirs majeurs de migration de faune. Les grandes vallées alluviales constituent des corridors* primordiaux à travers la Champagne crayeuse. Les liaisons entre les espaces forestiers pour la circulation de la faune ou encore les haies, les bandes enherbées ou les berges ont un rôle essentiel comme corridors et impliquent directement le monde agricole. L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » rassemble les acteurs de la région pour la gestion de la biodiversité. Les aménagements proposés aux agriculteurs, collectivités et propriétaires fonciers, pour le maintien de la biodiversité sont des haies, des buissons, des bandes tampon, des systèmes de jachère ou encore des plans de gestion différenciée des fauches*. Ces différents aménagements favorisent la présence d'auxiliaires de cultures, de pollinisateurs et d'espèces sauvages.

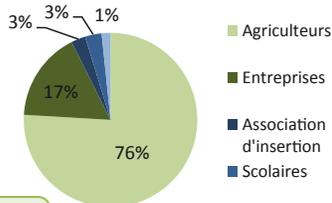
De nombreux services écologiques rendus par le pâturage

Face aux pressions qui s'exercent sur les milieux et les espèces, des mesures de protection réglementaires sont mises en place, où l'élevage a son rôle à jouer. L'écopastoralisme est une des solutions à la gestion écologique des milieux. Il consiste à faire pâturer des troupeaux bovins, ovins, caprins ou équins afin d'entretenir les terrains et de maintenir la biodiversité.*

L'élevage, grâce au pâturage*, limite l'enrichissement* et l'embroussaillage de parcelles difficilement mécanisables, de zones humides et de sites protégés. Cela crée un environnement propice à la prolifération de la biodiversité. Suite aux évolutions des pratiques agricoles, le repli de l'activité pastorale, assurée autrefois par les moutons, a provoqué l'enrichissement et la dégradation de nombreux habitats d'espèces.

Les éleveurs peuvent rendre des services aux communes en faisant pâturer leurs animaux sur des sites protégés ou des sites publics à entretenir sous l'égide d'un contrat. Par l'intermédiaire du Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA), les agriculteurs entretiennent de cette manière 42 sites protégés sur le territoire, dont des zones Natura 2000 ou au sein des Parcs Naturels Régionaux, soit 242 hectares.

Entretiens des sites protégés pour le CENCA



Source : CENCA, 2014

Il n'existe pas de modèle de gestion de ces espaces. Deux expériences intéressantes sont à relever sur le territoire.

• Pâturage tournant sur la réserve naturelle de la pointe de Givet (Ardennes)

Au mois d'août 2014, 400 moutons et 30 chèvres ont investi les pelouses* de la réserve. Plus de 10 ha ont été entretenus. Ce site a été inclus dans un pâturage* tournant avec 4 autres secteurs. Le troupeau ne reste que quelques jours sur un même site. Cette technique limite les risques de dégradation du milieu naturel. Une race très rustique (Solognote) a été utilisée et s'est attaquée aux pruniers, aubépines et bouleaux présents, permettant ainsi de faire reculer la friche.

• Pâturage mixte sur les pelouses de Rinaveau (Ardennes)

Ce type de pâturage* offre un meilleur entretien du milieu que les machines agricoles. 6 génisses franco-toisanes ont parcouru les pelouses* jusqu'à la mi-août pour raser la litière* d'herbe accumulée ; puis une vingtaine de chèvres et un bouc ont pris le relais jusqu'à la mi-décembre. Le "copâturage" par des espèces différentes, qui broutent de plantes différentes, permet une utilisation optimale de l'herbe.



Pâturage* de moutons dans les Ardennes
Crédit: Chambre d'agriculture des Ardennes

De nouvelles initiatives en Picardie utilisent le buffle d'eau pour l'entretien de zones inondées. D'autre part, la mise en place de cultures intermédiaires (CIPAN) entre deux cultures annuelles se fait de plus en plus volontairement chez les polyculteurs-éleveurs. Elles ont l'avantage de lutter contre l'érosion des sols, de garder les éléments nutritifs du sol, et de le structurer pour stocker l'eau en profondeur. Pour que ce couvert* soit rentable, les herbivores et souvent les ovins remplacent les machines et pâturent ces couverts, qui constituent une économie d'intrants, et d'aliments. Il existe des zones où les CIPAN sont obligatoires et dans ce cas le pâturage est interdit jusqu'au 15 octobre.

ENTRETIEN DES CAMPS MILITAIRES

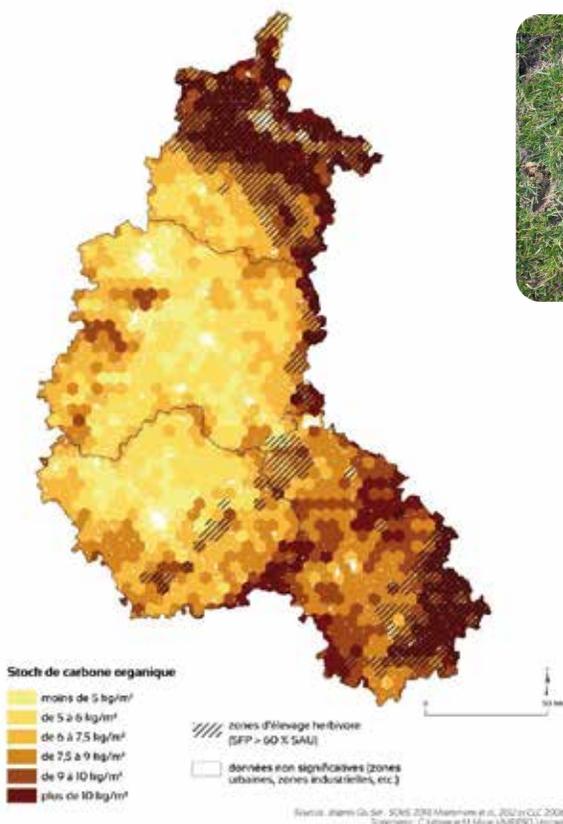
Par son histoire, la région concentre de nombreux camps militaires. En 2015, le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) s'est vu confier l'animation de 5 sites Natura 2000, qui sont les camps militaires de Suippes, Mourmelon, Moronvilliers, Mailly-le-Camp et Bois d'Anjou. Ces camps constituent de grands espaces verts à gérer ; l'élevage est privilégié. Des éleveurs professionnels amènent leur troupeau pâturer sur ces sites pour un fermage* symbolique. Cela nécessite de clôturer, de prévoir l'eau etc..

ELEVAGE HERBIVORE ET POTENTIEL DU SOL

L'élevage enrichit le sol grâce aux effluents

Les matières organiques du sol assurent de nombreuses fonctions environnementales. Elles augmentent notamment la résistance du sol au compactage, son aération et sa réserve en eau, favorisant indirectement sa biodiversité*. Le retour des effluents au sol enrichit ce stock de matière organique* et accroît le potentiel du sol et sa fertilité.*

Teneur en carbone organique des sols et élevage herbivore



Bouse de vache dans un pré
Crédit: Wikipédia (Ben23)

« Nous établissons au maximum des conventions avec les éleveurs pour le pâturage* des sites protégés. L'atout du pâturage est certain pour le maintien de la flore spécifique, qui occupe nos espaces, grâce au retour au sol du carbone organique par les bouses. Les sols de nos sites sont ainsi préservés. »

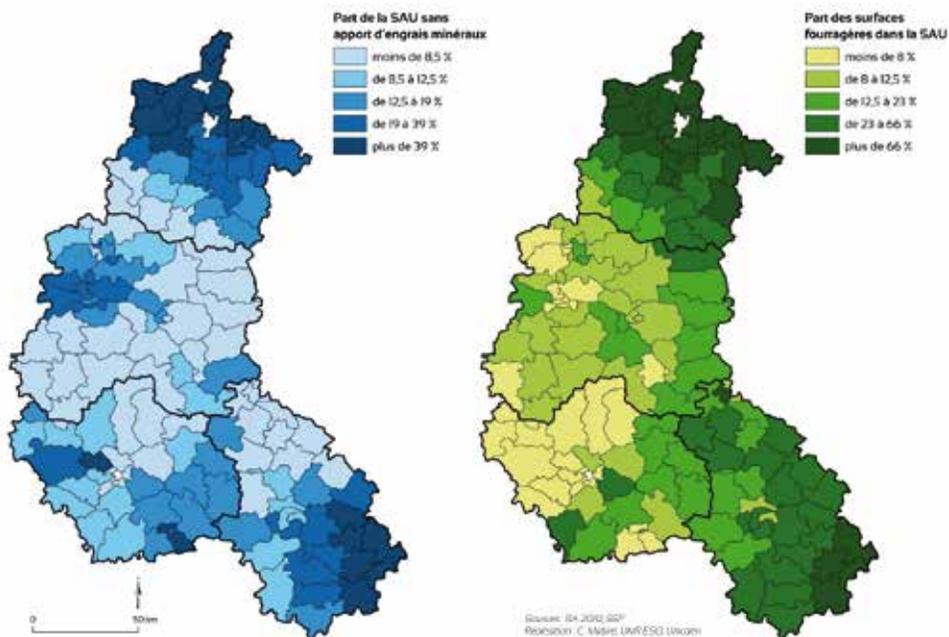
Jessica Wendling, Chargée de mission au Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA)

Une bonne qualité du sol permet l'obtention d'un bon fourrage* et une bonne stabilité pour mieux résister au poids des animaux et aux passages de machines agricoles. Cela explique l'absence de zone vulnérable d'érosion des sols dans les zones d'élevage herbagères ; le sol est plus solide. La qualité du sol est déterminée par sa teneur en matière organique*, qui conditionne notamment l'aération, la fertilité, et l'irrigation du sol. Les zones d'élevage herbivore sont caractérisées par un fort taux de carbone organique dans leurs sols.

Les principales matières issues de l'élevage sont les effluents sous forme de fumier* ou lisier*. Leur valorisation est agronomique : ils constituent un fertilisant* organique. Ils sont stockés puis épandus sur les parcelles de l'exploitation, ou restitués directement au sol par le pâturage* sous forme de bouses. Les matières organiques contenues dans les effluents s'ajoutent aux matières organiques du sol. Cette combinaison améliore la fertilité du sol en libérant des éléments nutritifs (azote, phosphore, etc.). L'âge des prairies et leurs modalités de conduite (chargement, niveaux de fertilisation, mode de récolte) influencent leur capacité de stockage de matière organique*.

L'élevage limite la fertilisation minérale

Les prairies permanentes sont des systèmes de grande diversité floristique, dominées par les graminées, qui apportent un fourrage* riche quasiment sans engrais minéraux. Grâce à la fertilisation organique des sols, l'utilisation d'engrais minéraux est très réduite et cela représente de nombreux avantages.*



Plus de 39% de la SAU des terres d'élevage ne reçoit pas d'engrais minéral* dans les zones herbagères du Nord des Ardennes et du Sud de la Haute-Marne, témoignant du potentiel des sols de ces régions. Elles coïncident avec les surfaces herbagères les plus développées et soulignent l'action bénéfique des prairies sur les sols. De plus en plus d'exploitations en grandes cultures se tournent de nouveau vers l'élevage ou établissent des partenariats ou des échanges paille*-fumier* avec des éleveurs pour limiter l'apport de fertilisation minérale grâce à l'apport de fertilisation organique. L'enjeu est avant tout agronomique mais représente un réel intérêt environnemental.

« Outre l'aspect environnemental, la fertilisation organique engendre de véritables économies. L'économie en engrais minéral permet d'augmenter la marge brute par animal. Une brebis est à la fois une barre de coupe, un broyeur et un épandeur. Le pâturage* offre aussi une alimentation riche qui évite d'acheter des aliments à l'extérieur. »*

Jean-Roch Lemoine, Eleveur de brebis dans l'Aube, Président de la commission régionale d'élevage Section ovine de la Chambre régionale d'agriculture

STOCKAGE DES EFFLUENTS DANS LES ZONES VULNÉRABLES NITRATES

Le dernier programme de la Directive Nitrates impose aux exploitations ayant au moins un bâtiment d'élevage en zone vulnérable nitrates, de construire un ouvrage étanche qui permet de stocker les effluents sans écoulement. Cet ouvrage permet de réaliser des apports sur les terres à des périodes adaptées à une bonne valorisation agronomique et à couvrir les périodes d'interdiction d'épandage. Mais cela représente un investissement conséquent.

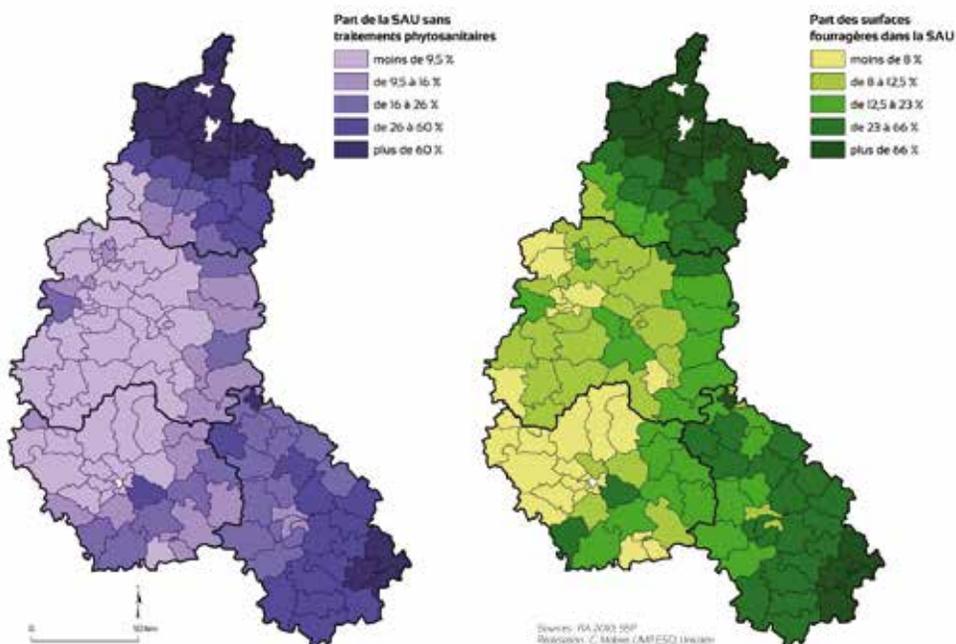
« La Directive Nitrates interdit l'épandage sur des parcelles avec plus de 15% de pente en amont d'un cours d'eau pour éviter toute pollution éventuelle des cours d'eau. Elle préconise aussi la mise en place de bandes enherbées plus larges qui serviront de filtre à l'eau qui pourrait s'écouler. »*

Mylène Berruyer, Animatrice en production animale de la Mame, FDSEA 51

ELEVAGE HERBIVORE ET QUALITE DE L'EAU

L'élevage limite les traitements phytosanitaires

L'élevage, par l'entretien des prairies, limite l'utilisation de phytosanitaires. La préservation des écosystèmes dans les zones d'élevage rend les systèmes plus résistants aux ravageurs et aux maladies.



Les produits phytosanitaires permettent la protection des cultures contre les ravageurs ou les maladies. Ils peuvent être utilisés sur des prairies pour assurer une bonne production de fourrage* et une alimentation complète au troupeau. Ils permettent aussi de lutter contre les mauvaises herbes, les broussailles, ou les chardons, qui altèrent le pâturage* des animaux. Les produits phytosanitaires peuvent être à l'origine de pollutions du sol et de l'eau, tout comme les effluents d'élevage lors du stockage.

Cependant, leur utilisation sur les prairies est très limitée : plus de 60% de la SAU des terres d'élevage ne reçoit pas de traitement phytosanitaire dans les zones herbagères du Nord des Ardennes et du Sud de la Haute-Marne. Le pâturage des animaux sur les surfaces fourragères principales a un impact direct sur la sensibilité des espèces végétales présentes aux attaques extérieures.

AUTRES TRAITEMENTS

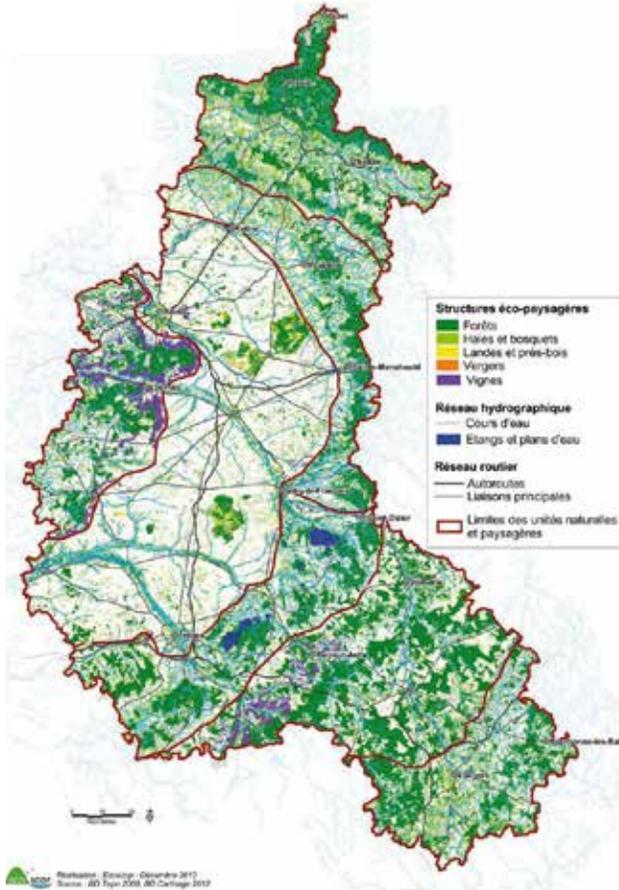
En dehors des traitements minéraux et organiques, des boues de station d'épuration* peuvent être épandues sur les parcelles de l'exploitation. Elles sont le plus souvent valorisées agronomiquement. Les boues sont très bien tracées grâce à un suivi strict et sont gratuites et hygiénisées. Un traitement alternatif par compostage* se développe aussi en région. Ce processus produit un amendement* de qualité, riche en humus, sans odeur et stabilisé, mieux accepté et valorisé par les agriculteurs.



Épandage de fumier
Crédit: Wikipédia (Chatellier)*

Elevage herbivore, garant d'une meilleure qualité de l'eau

L'élevage, grâce aux prairies permanentes, protège la ressource en eau. Les concentrations en nitrates, phosphates et produits phytosanitaires de l'eau sont particulièrement faibles et inférieures aux normes en vigueur dans les zones d'élevage. Les éleveurs et la filière se préoccupent de ces questions depuis de nombreuses années notamment dans le cadre de l'application de la Directive Nitrates.*



Du point de vue hydrographique, la Champagne-Ardenne se situe en amont du bassin Seine-Normandie pour l'essentiel de son territoire, moins de 20% de la surface étant comprise sur les bassins Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée-Corse.

Les Ardennes et la Haute-Marne, par la présence de surfaces en herbe, pièges à nitrates, conservent une bonne qualité d'eau, supérieure au reste de la région. Les zones d'élevage disposent de surfaces pour recycler les effluents et sont donc hors des zones vulnérables généralement.

Le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE) et le Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA) ont permis de mettre les bâtiments aux normes et d'éviter les pollutions ponctuelles de l'élevage. Cela a réduit les zones d'intervention contre les pollutions d'origine agricole (ZIPOA).

Les prairies constituent de réels filtres à eau. La rétention et l'élimination forte d'azote dans ces prairies permettent une épuration des eaux évitant l'eutrophisation* des nappes et des cours d'eau. Leur maintien est donc primordial.



Retournement de prairie
Crédit: Wikipédia

La Champagne-Ardenne est concernée par le risque d'inondation par débordement de crue et l'érosion des sols. L'association prairie et bocage* permet de limiter ces phénomènes. Les prairies humides réduisent ce risque. Etant à des niveaux topographiques bas, elles sont soumises à de longues périodes d'inondation. Elles régulent naturellement les crues des cours d'eau.

Des expérimentations sur le retournement des prairies montrent un risque important de lixiviation* ; les nitrates dans l'eau du sol issus d'une nouvelle fertilisation risquent d'être drainés vers la nappe.

ELEVAGE HERBIVORE ET CYCLE DU CARBONE

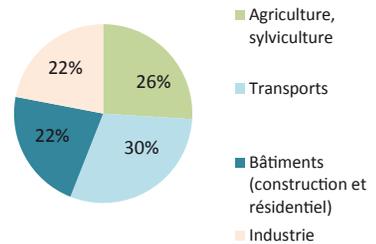
Les émissions de gaz à effet de serre de l'élevage : en diminution

Les trois principaux gaz à effet de serre (GES) émis sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O). Les herbivores contribuent à 76% des émissions de CH₄, à 50% des émissions de N₂O, et à 45% des émissions de CO₂ du secteur agricole. Au niveau national, l'élevage herbivore ne représente que 8% des émissions de GES. A la différence des autres secteurs, l'élevage stocke du carbone, grâce aux prairies, ce qui compense une bonne partie des émissions.

En Champagne-Ardenne, l'agriculture représente 26% des émissions de GES de la région. 74% de ces émissions sont générées par l'élevage. L'émission de méthane provient principalement de la fermentation* des aliments riches en cellulose au cours de la digestion des ruminants (fermentation entérique) et la fermentation des effluents dans les bâtiments ou sur les plateformes de stockage. Le protoxyde d'azote N₂O provient du stockage et de l'épandage des déjections animales ou engrais organiques. Quant au CO₂ il résulte de l'utilisation d'énergie fossile (fuel, électricité, gaz...) et de l'achat d'intrants (aliments, fertilisants*..).

Une meilleure optimisation des effluents, une meilleure gestion du troupeau, couplées à une recherche d'autonomie fourragère ont permis de baisser les émissions de GES des herbivores.

Part des différents secteurs dans les émissions de gaz à effet de serre en 2005, Champagne-Ardenne



Source : Plan climat énergie régional – Etat, ADEME, Région

« Les prairies stockent du carbone et les ruminants en émettent, il faut faire le solde pour un bilan cohérent, qui intègre les deux aspects. La pression environnementale sur l'élevage existe mais si celui-ci ne se maintient pas, les prairies seront retournées et l'impact environnemental sera plus fort avec des relargages de carbone en grande quantité, et une dégradation de la qualité de l'eau. En effet, les points de captage d'eau sont préservés dans les zones d'herbe. »

Joël Martin, Conseiller bovins viande, Chambre d'agriculture des Ardennes

Le plan climat régional a pour but une diminution des émissions du secteur agricole de 3 600 Tonnes équivalent (Teq) CO₂ en 2008 à 910 Teq CO₂ en 2050 pour atteindre une réduction de facteur 4 des émissions de GES au niveau national. Les fonctions de puits de carbone des prairies et des forêts, la possibilité de produire de l'énergie par méthanisation* des résidus agricoles et des effluents d'élevage sont des possibilités de mobilisation des ressources agricoles pour atteindre cet objectif.

Répartition moyenne des émissions totales d'un système d'élevage dans son ensemble par poste

Emissions du troupeau



Autres émissions



(Crédit: Institut de l'élevage)

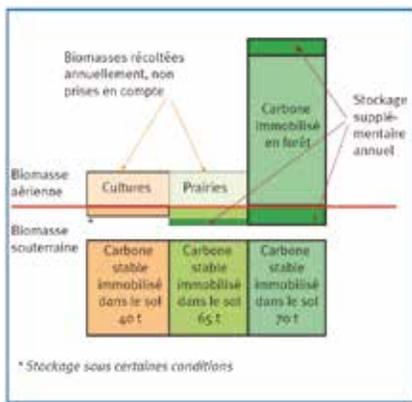
L'élevage herbivore compense ses émissions en participant au stockage du carbone et en produisant des énergies renouvelables

L'élevage joue un rôle direct dans le stockage de carbone, à la fois par la conservation de carbone immobilisé de longue date et le stockage supplémentaire annuel de carbone dans les prairies.

Les prairies fixent le CO₂ atmosphérique par l'intermédiaire de la photosynthèse*. Une partie est restituée à l'atmosphère par les plantes (respiration et décomposition), l'autre partie est restituée par les animaux (respiration et effluents). La différence entre ces apports et la respiration au niveau du sol constitue le stockage net de carbone.

Le stock de carbone immobilisé dans le sous-sol d'une prairie est de 65 tonnes par ha. La diminution des surfaces occupées par les prairies au profit des cultures a eu des effets négatifs en termes d'immobilisation de carbone. Lors d'une conversion d'une culture en prairie, la vitesse de déstockage de carbone est deux fois plus grande que celle du stockage. La perte est proche d'une tonne de carbone par an et par hectare, les 20 premières années.

Stockage annuel et immobilisation de carbone par hectare (pas à l'échelle) et compensation des émissions par le stockage



Systèmes de production	Solde stockage prairies déstockage cultures	Stockage lié aux engrais de ferme	Compensation totale par le stockage
Spécialisé viande → Zone herbagère	35%	13%	48%
Polyculture-élevage spécialisé lait, plus de 30% de maïs en surface fourragère principale (SFP) → Plaine	6%	15%	20%

Crédit: Institut de l'élevage

• Autre valorisation des déchets agricoles

Une partie des effluents peut être valorisée autrement que par l'épandage par le processus de méthanisation*. La production d'énergie par la valorisation de la biomasse* suscite de l'intérêt car elle réduit les émissions de gaz à effet de serre liées au stockage des effluents, et produit de l'électricité renouvelable. 3 exploitations des Ardennes ont fait partie des premières expériences nationales de méthanisation des effluents d'élevage entre 2005 et 2008.



• Un exemple de réussite régionale d'installation de méthanisation

Le GAEC* de Grivée s'étend sur 320 ha dont la moitié est en herbe pour le pâturage* des 80 vaches laitières que compte l'exploitation. L'installation d'un méthaniseur a impliqué un investissement de 1,8 million d'euros financé à moitié par des aides. Le méthane produit est valorisé dans un cogénérateur à gaz, qui produit d'une part de l'électricité vendue à EDF sur le réseau et d'autre part de la chaleur utilisée sur le site. L'électricité qui sera produite correspond à la consommation annuelle de 500 ménages.

UTILISATION DE LA METHANISATION PAR DES OUTILS INDUSTRIELS

Dans une optique de développement durable, l'abattoir du groupe Bigard basé à Vitry-le-François a un projet de valorisation des déchets avec un méthaniseur de la région pour l'année à venir. Le but est de minimiser l'impact de l'abattoir sur l'environnement, et de réduire les coûts en énergie qui sont conséquents.



PARTIE 4

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

1/ LE PAYSAGE CHAMPARDENNAIS MARQUE PAR L'ELEVAGE

- Une région rurale qui tire profit de sa situation
- Des paysages ouverts façonnés par l'élevage

2/ UN PATRIMOINE GENETIQUE

- La génétique au cœur des élevages
- Le berceau d'une race réputée

3/ L'ELEVAGE HERBIVORE : ANIMATIONS ET FESTIVITES

- Des manifestations qui dynamisent le territoire
- Des organisations professionnelles dynamiques pour communiquer sur l'élevage herbivore

4/ DES SIGNES DE QUALITE : MARQUEURS DU TERRITOIRE

- Une production de fromages réputée
- Des multiples démarches de qualité en viande

5/ L'ELEVAGE HERBIVORE : PARTENAIRE DES COLLECTIVITES

- L'élevage herbivore rend service au quotidien
- Des propositions de divertissement originales

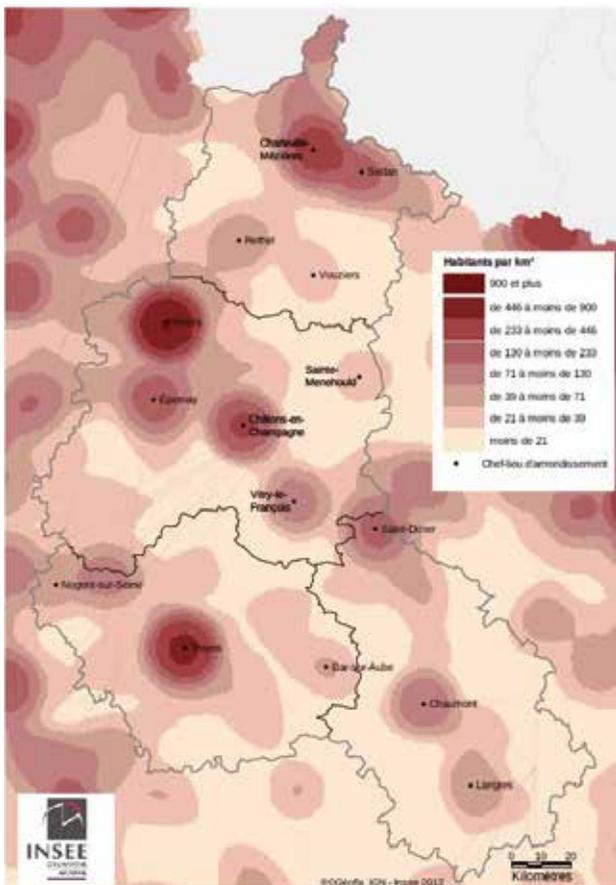


« Les collines, les vallons, les bois, les enclos, les cours d'eau,
les lacs, les fermes éparses forment mille tableaux délicieux. »
Arthur Young, Voyage en France

LE PAYSAGE CHAMPARDENNAIS MARQUE PAR L'ELEVAGE

Une région rurale qui tire profit de sa situation

La Champagne-Ardenne est une des régions métropolitaines les moins peuplées. Sa densité de population de 52 habitants par km², est deux fois inférieure à la moyenne française. Cela ne l'empêche pas d'être une région compétitive qui tire avantage de l'agencement de son territoire. Le tissu productif de la région est ainsi orienté vers l'industrie et l'agriculture.



En 2013, 61% des habitants de Champagne-Ardenne vivent en espace urbain et 39% en espace rural, contre 21% au niveau national.

La région est fortement marquée par la vie rurale. Plus de deux habitants sur cinq de la région habitent dans la Marne, où la densité s'élève à 69 habitants par km². La Haute-Marne souffre de la plus faible densité de population de la région avec 30 habitants par km² et 20% de sa population a plus de 65 ans.

Un vieillissement de la population est observé et annoncé en région, il pose particulièrement problème en agriculture. La Haute-Marne et les Ardennes, les deux départements dominés par l'élevage herbivore, accusent une perte d'habitants constante.

L'enjeu est d'attirer des jeunes dans la région et de maintenir un tissu économique dynamique autour des exploitations du territoire afin d'assurer le renouvellement des chefs d'exploitations mais aussi des débouchés pour la production. En effet, la région compte peu de consommateurs, les agriculteurs sont conscients qu'une bonne partie de leur production se vend en dehors de la région.

Les potentialités offertes par une faible densité de population sont cependant multiples. Cela permet de maintenir 60% de la région en Surface Agricole Utile.

L'énergie éolienne est une filière prometteuse car le territoire s'y prête, notamment dans les zones de grandes cultures. La Champagne-Ardenne est la première région de France en ce qui concerne la puissance éolienne.

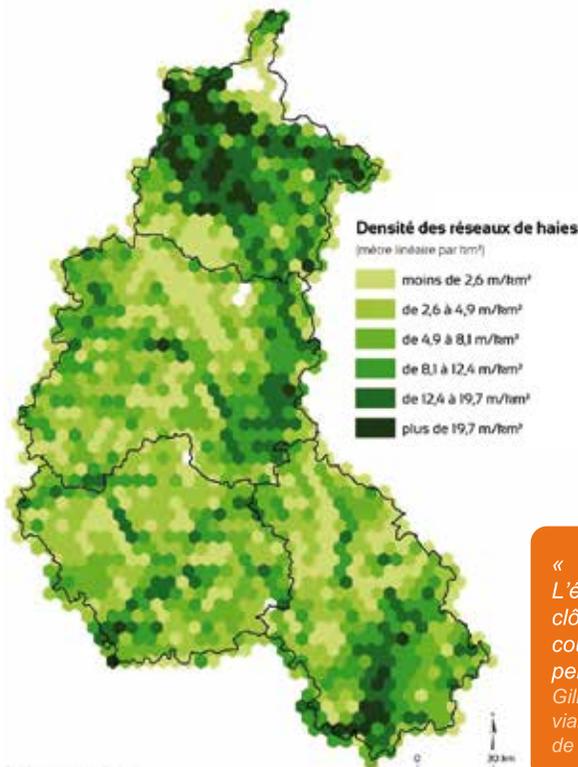
Les bois et les forêts recouvrent 28% du territoire et complètent les étendues de pâturages*.

« Si il n'y a pas l'agriculture, qu'y a-t-il sur le territoire ? »

Jean-François Bodineau,
Commission régionale de
l'élevage Chambre d'agriculture
de Champagne Ardenne

Des paysages ouverts façonnés par l'élevage

L'activité d'élevage contribue fortement à la préservation de la diversité paysagère par le maintien des prairies qui servent à l'alimentation des animaux et des haies qui les entourent. Les surfaces en herbe et les haies qui ourlent le paysage constituent un véritable réseau écologique. En plus de leurs nombreux atouts pour la biodiversité et la qualité de l'eau, ces paysages offrent des espaces de promenades et de loisirs appréciés des champardennais et des touristes.*



La Champagne-Ardenne est marquée par les paysages d'élevage qui contrastent fortement avec ceux des grandes cultures et du vignoble.

Le bocage* est une région où les champs et les prés sont enclos par des levées de terre portant des haies ou des arbres marquant les limites de parcelles de tailles et de formes différentes. Il propose un cadre de vie agréable dans les territoires ruraux et offre un paysage cloisonné, organisé, qui donne la possibilité de développer des activités de loisirs en plein air. Les circuits de randonnées pédestres ou à cheval se multiplient entre sentiers et forêt.

« L'élevage forme le paysage. L'élevage herbivore implique des clôtures, des haies au bord des cours d'eau ; les prairies permanentes* forgent la région. »
Gilles Saget, Conseiller spécialisé en viande bovine, Chambre d'agriculture de la Haute-Marne



Vue aérienne des Ardennes dominées par l'élevage, à proximité de la commune de Jandun



Vue aérienne de la Marne dominée par les cultures, à proximité de la commune Tilloy-Belay

Crédit photo : IGN géoportail

Les pratiques agricoles contribuent à façonner le paysage. L'élevage impose des surfaces en herbe qui s'adaptent au relief, accompagnent les lisières des bois et bordent les villages. Cette contribution offre une image traditionnelle du paysage rural champardennais. Les cultures et leurs nécessaires vastes surfaces additionnées aux remembrements organisent un paysage plus géométrique.

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

UN PATRIMOINE GENETIQUE

La génétique au cœur des élevages

Le patrimoine génétique des élevages herbivores de la région est reconnu au niveau national et international. Des outils de sélection pour les races ovines et bovines sont présents sur le territoire.

- Le berceau de deux races ovines emblématiques

Ile de France

Parmi les grandes races bouchères, la race Ile de France présente de très hautes performances. Elle a démontré sa capacité d'adaptation à tous les systèmes d'élevage et à des régions aux climats très variés. Cette race produit une laine abondante et de qualité, qui ouvre des débouchés pour les éleveurs.

Béliers Ile de France de la station de OSON



Crédit photo: Auteur

Texel

Les Texel ont de bonnes qualités laitières et sont en constante amélioration des qualités bouchères. Le Texel a, en effet, un excellent rapport os/muscle. En plein air intégral, le comportement peu grégaire de la race lui permet d'exploiter au mieux les pâturages*.

Béliers Texel de la station de OSON



Crédit photo: Auteur

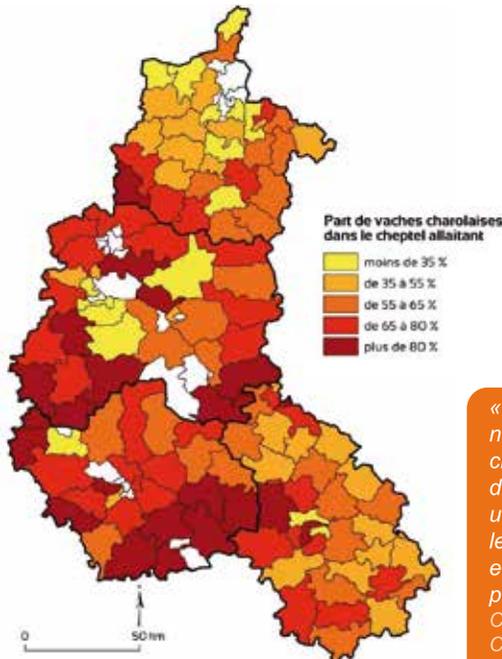
« La diffusion de la génétique équivaut à un cahier des charges de qualité. Le maintien de la filière passe par le maintien d'une image du terroir, du territoire, véhiculée par la génétique, où l'élevage de moutons est une activité diversifiée et de qualité garante d'une agriculture durable. »

Jean-Pierre Josselin, Président de l'Organisme de Sélection Ovine du Nord

- Une génétique charolaise de qualité

UN OUTIL UNIQUE EN REGION

Dans le but de diffuser rapidement le progrès génétique dans les élevages Charolais, la station d'évaluation de Sommepy-Tahure estime la valeur génétique de jeunes mâles charolais destinés à la monte naturelle*. L'achat d'un reproducteur* issu de la station garantit une ascendance génétique. Les reproducteurs se vendent en moyenne à 3 000 € et peuvent aller jusqu'à 5 500 € alors qu'un reproducteur de ferme se vend au maximum à 2 500 €.



Sources : BSH 2010, Institut de l'Élevage (Méthéviaux) - C. Nibbare, UMRI 1262 Urcidax

« La station est un atout pour la région : il n'y en a que 8 en France pour les mâles charolais. La présence d'une station hors du berceau est un avantage. C'est aussi un outil d'animation de la race charolaise : les éleveurs se retrouvent pour les enchères qui réunissent 200 à 300 personnes tous les ans. »

Clémence Besnard, Conseillère Bovin Croissance, en charge de la gestion technique de la station de Sommepy-Tahure, Chambre d'agriculture de la Marne

Le berceau d'une race réputée

La région est le berceau de la race du cheval de trait ardennais. Ce cheval fait partie du patrimoine régional, c'est l'une des plus anciennes races de chevaux de trait de France.

La mise en place des primes « race menacée » a redonné de l'élan à la production de cheval de trait ardennais, qui avait souffert de l'abandon du travail de la terre, et qui s'est bien reconvertie dans des activités de service et de loisir.

Les qualités de ce cheval ne sont plus à démontrer : compact, docile, et d'une grande douceur. Cette race est rustique ; elle possède une grande force qui permet son utilisation dans les communes. Il est notamment utilisé pour la fenaison*, dans les vignes, pour du débardage*, etc. Il est aussi adapté pour les villes (calèche, entretien) ou les centres équestres (initiation à l'attelage, travaux d'écurie...). Une mesure d'aide au débouillage* a permis une augmentation du nombre de débouillage à l'attelage des chevaux et du prix de vente des chevaux attelés.

L'Union des Eleveurs de Chevaux de la Race Ardennaise (UECRA) est l'association nationale de race agréée par le Ministère de l'Agriculture, pour intervenir dans la sélection et l'amélioration génétique des équidés.

Le concours des chevaux de trait ardennais regroupe chaque année 200 chevaux ardennais français à Vittel. Ils participent au concours de modèle et allures, d'attelage et de traction, ou au parcours de maniabilité.

4^{ème} race française de chevaux de trait derrière les comtois, les bretons et les percherons.

- 370 élevages
- 1 200 détenteurs
- 179 étalons en activité
- 1 141 juments saillies*
- 540 poulains ardennais immatriculés



*Epreuve de la présentation en bande au concours de Vittel
Crédit photo : UECRA*

« Etre dans le berceau de la race de trait ardennais rend les débouchés plus accessibles. La reproduction est le débouché le plus important, le berceau garantit la qualité des reproducteurs ». »*

Magali Bogaert, Chargée de mission au Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne

DE NOUVEAUX DEBOUCHES

Hippo-Ecolo Services est un prestataire de service qui utilise la traction hippomobile dans un souci de développement durable ; au service des collectivités locales, des industriels ou des particuliers. L'activité principale est la collecte de déchets. 17 000 habitants sont collectés chaque semaine par le cheval dans l'agglomération troyenne à Pont Sainte Marie et Saint-André-les-Vergers pour la collecte sélective.



*Collecte des déchets à Pont Ste Marie
Crédit photo : La Tribune verte*

« Remplacer le camion de collecte des déchets par un cheval permet une économie de 80% des gaz à effet de serre. Le respect et l'engagement des habitants vis-à-vis du cheval ont amélioré la quantité et la qualité des déchets collectés. Nous ne sommes pas dans le folklore mais dans un nouveau modèle économique avec une efficacité environnementale. »

Pascal Landreat, Maire de Pont Sainte Marie



*Nouveau débouché : arrosage des plantes à Pont Ste Marie
Crédit photo : L'est éclair*

L'ÉLEVAGE HERBIVORE : ANIMATIONS ET FESTIVITES

Des manifestations qui dynamisent le territoire

L'élevage bénéficie en région d'une bonne visibilité et d'une proximité du grand public grâce à plusieurs manifestations. 2 foires majeures ont lieu chaque année, elles rassemblent à la fois le grand public et les professionnels autour de concours d'animaux, d'animations et de dégustations pour faire connaître les patrimoines et savoir-faire locaux.

- **La foire de Sedan s'étend**

La foire de Sedan remonte à 1927, lorsque l'Union Commerciale de Sedan lance les Journées Commerciales en partenariat avec les éleveurs de la région. C'est la plus ancienne et la plus importante foire du Nord-Est. Elle attire 700 camelots et 200 exposants pour répondre aux attentes de 230 000 visiteurs. 800 animaux se trouvent sur 7 hectares. L'élevage y est mis en valeur grâce à un des plus gros concours de la région pour les bovins de race Charolaise, Salers, Blonde d'Aquitaine et Prim'Holstein et les ovins de race Texel et Bleu du Maine. Le concours de chevaux de trait ardennais est une tradition unique de cet événement et permet de récompenser le maintien d'une race régionale.

« La foire de Sedan est une véritable vitrine de l'excellence de notre production agricole, et surtout du travail de génétique de nos éleveurs. Leurs démarches de pédagogie envers les jeunes et leurs rencontres professionnelles nous montrent combien l'agriculture d'aujourd'hui est d'une grande modernité et d'une technicité remarquable. »

Jean-Paul Bachy, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne

En dehors des foires, de nombreux comices agricoles animent le territoire. Cette réunion d'exploitants ouverte au public est un rendez-vous dynamique pour échanger et améliorer la production agricole, qui propose des concours d'animaux, un défilé de chars et de nombreux stands.

- **La foire de Châlons s'impose**

Rassemblant plus de 200 000 visiteurs en 2014, la foire de Châlons est la première foire après le Salon International de l'Agriculture en termes d'espace, notamment grâce à son pôle machinisme.

« La Foire de Châlons est l'une des plus importantes de France. Elle est l'occasion pour les exploitants de rencontrer leurs interlocuteurs institutionnels dans une ambiance plus détendue. Ce qui ne nous empêche pas de leur faire passer nos messages de manière très claire. »

Joël Hospital, Président de la Fédération agricole du Grand Est

La filière élevage et viande est bien représentée. Interbev Champagne-Ardenne est partenaire de longue date du CFA Interprofessionnel de la Marne pour la promotion du métier de boucher. Le restaurant « Terres des saveurs » promeut depuis plus de 15 ans la viande régionale.



Mise en valeur de la viande à la Foire de Châlons 2014
Crédit photo : Interbev Champagne-Ardenne



Blonde d'Aquitaine primée au concours de Rethel 2015
Crédit photo : FNCA

- **La fête de la viande et le concours de Rethel : une réputation qui monte**

Cette manifestation est organisée par l'association de producteurs ELVEA 08. 485 animaux ont été présentés par des éleveurs en provenance de 9 départements, à l'édition de 2015. Le concours juge la finition des animaux selon des critères de conformation, et de finesse notamment. Les 400 bêtes primées sont valorisées ensuite à la vente en boucherie.

Les organisations professionnelles dynamiques pour communiquer sur l'élevage herbivore

La transmission d'un patrimoine riche d'élevage peut se faire grâce à la communication. C'est le rôle des organisations professionnelles qui animent le territoire.

• Accompagner les Jeunes Agriculteurs

Le syndicat des jeunes agriculteurs est très présent sur le territoire champardennais. Des semaines à thème comme la semaine de l'installation, sont ponctuées par des visites de fermes innovantes, des conférences sur la préparation à l'installation, la demande d'aide etc. Des formations sanitaires (« Mieux connaître les pathologies des bovins »), informatiques, ou sur les nouvelles technologies sont organisées en complément.



Animation du festival Sème la culture
Crédit photo : JA 08

UN FESTIVAL ORIGINAL

Les Jeunes Agriculteurs des Ardennes ont créé un festival, où l'agriculture et l'art se rencontrent pour sensibiliser le public. Né en 2004, ce festival est une invitation originale pour découvrir le monde agricole et ses professionnels à travers les performances des artistes. 5 fermes et presque 100 artistes s'étaient engagés en 2014.



• Découverte des métiers de la filière



L'objectif des rencontres Made In Viande est de montrer en toute transparence les pratiques des acteurs de la filière viande. En Champagne-Ardenne, 48 opérateurs ont ouvert leurs portes en 2014 pour la 1^{ère} édition : 7 élevages bovins et ovins, 1 marché aux bestiaux (Rethel), 1 centre d'allotement* (EMC2), 2 abattoirs et entreprises de transformation (Bigard et Saviel), 31 boucheries artisanales (adhérents de l'Association des Artisans Bouchers de Champagne-Ardenne ABCA), et 6 boucheries en grandes surfaces (Cora, ATAC). Du côté des professionnels, l'opération a permis de parler positivement de la filière, et de faire découvrir la qualité des métiers. Du côté des visiteurs, ils ont pu mieux comprendre le fonctionnement de la filière et ainsi avoir une meilleure image de la viande.

• Opérations boucheries



Le partenariat entre Interbev Champagne-Ardenne et l'ABCA permet l'accompagnement financier des actions de communication sur la boucherie artisanale pour la mise en avant du métier et des produits. En 2014 : opération 24 heures chez mon boucher (portes ouvertes et dégustation), animations de découpe en boutiques, participation aux foires de Chalons et Sedan et au Salon de la Gastronomie à Troyes.

• Recruter des bergers

Organisé depuis 10 ans, le concours « Ovinpiades des Jeunes Bergers » est l'occasion de faire connaître l'élevage ovin aux élèves des filières agricoles. Cette compétition permet d'appréhender l'élevage ovin avec des gestes concrets et d'échanger avec des professionnels de la filière. En 2014, 37 élèves ont participé aux épreuves régionales : quizz sur la filière, test de connaissances, tri de brebis, note d'état corporel etc. La finale nationale a lieu au Salon de l'Agriculture à Paris.

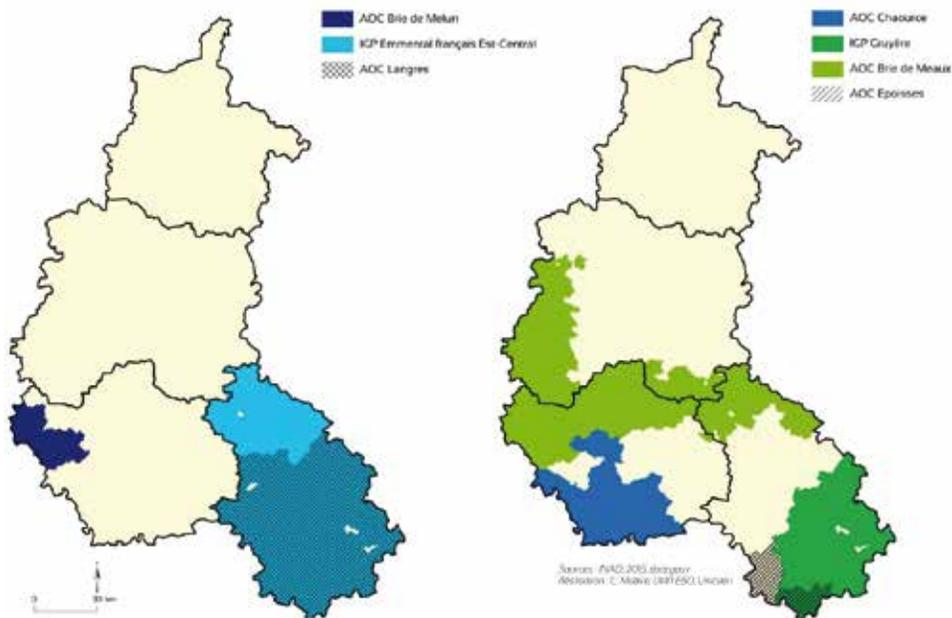


Lauréats de la sélection régionale 2014
Crédit photo : Interbev Champagne-Ardenne

DES SIGNES DE QUALITE : MARQUEURS DU TERRITOIRE

Une production de fromages réputée

Le territoire recoupe les aires d'appellation de 5 AOP* fromagères. Leur production demande une production laitière qui répond à des cahiers des charges bien précis. Ces fromages sont issus d'une tradition et d'un savoir-faire ancestraux alliant typicité et qualité.



BRIE DE MEAUX ET DE MELUN

Le Brie de Meaux, fromage au lait cru de vache, est une figure incontournable des plateaux, AOP depuis 1980. La production de Brie de Meaux domine celle du Brie de Melun en Champagne-Ardenne. 443 producteurs de lait sont regroupés dans l'AOP Brie de Meaux.



CHAOURCE

Ce fromage porte le nom d'un bourg de l'Aube, et est fabriqué à partir de lait entier de vache, produit par 73 exploitations. Le Chaource, AOP depuis 1970, est fabriqué par 9 opérateurs. Les 2/3 de la production sont assurés en Champagne-Ardenne, soit 1 627 tonnes, et le reste dans l'Yonne. 15% de la production est exportée vers l'Allemagne, le Japon, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.



LANGRES

L'aire d'appellation de l'AOP Langres occupe une grande partie du territoire de la Haute-Marne, et regroupe 19 éleveurs de Montbéliardes, de Simmentals et de Brunes. Les cahiers des charges liés au territoire imposent 80% d'autonomie alimentaire et 6 mois de pâturage*. Les 552T de fromage sont produites exclusivement en Champagne-Ardenne. 18% de la production part à l'export.



EPOISSE

Cette AOP est partagée avec la Bourgogne depuis 1991. 12 exploitations en Haute-Marne sont habilitées à produire du lait pour ce fromage (27% des exploitations). Ce lait champardennais permet de produire 282T de fromage. 3 races bovines sont utilisées : la Brune, la Simmental française, et la Montbéliarde, valorisant bien les fourrages* grossiers avec une haute qualité fromagère.



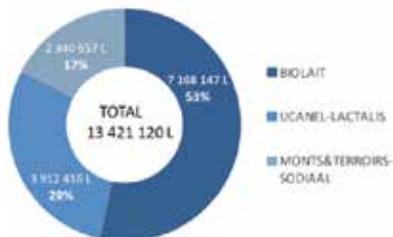
De multiples démarches de qualité en viande

Au-delà des signes de qualité officiels, d'autres gages de qualité sont présents sur le territoire. Des démarches d'agriculture biologique, ou de respect de bonnes pratiques assurent une production de qualité et diversifiée. Les marques collectives et les marques d'entreprises véhiculent aussi, grâce à des cahiers des charges précis, la qualité de la production champardennaise.

• Une agriculture biologique en plein essor

La filière biologique concerne 459 exploitations en Champagne-Ardenne, dont 25% sont des exploitations herbivores. La majorité des surfaces en bio sont des surfaces fourragères. Les vaches allaitantes* sont valorisées par les abattoirs via l'Union des Eleveurs Bio (UNEBO). 4 abattoirs sont aujourd'hui certifiés abatteur bio : Troyes, Reithel, Charleville et Chaumont. La filière ovin viande est encore peu développée en bio et concerne 17 fermes.

La collecte de lait bio s'est développée petit à petit ces dernières années atteignant 13 millions de litres de lait certifiés contractualisés, soit 0,2% de la production régionale, en 2014. Cette production est en augmentation, et est le fruit d'une communication auprès des producteurs et d'un travail d'organisation des filières. 4 collecteurs bio sont présents sur le territoire : Biolait, Lactalis, Bongrain, Entremont.



Répartition de la collecte de lait bio par lactaies en Champagne-Ardenne (FIAB horizon 2014)

• Des marques collectives régionales ou départementales valorisent une production locale

« Agneau de l'Aube » est une association de producteurs qui valorisent leur production via une marque privée éponyme, créée en 1994. Cette marque regroupe 17 éleveurs et 8 000 brebis. La marque impose une charte de qualité, définie par les éleveurs, qui insiste sur la traçabilité : agneaux nés, élevés et distribués dans le département et sur l'autonomie alimentaire. Ces efforts permettent de dégager une plus-value sur les agneaux.

« Les Eleveurs de Champagne-Ardenne » assure la provenance d'animaux nés, élevés, abattus en région, selon un cahier des charges souple mais qui n'assure pas de plus-value à l'éleveur. La démarche répond aux actions en faveur du développement durable.

• Des marques d'entreprises locales ou nationales valorisent la production régionale

Huguier Frères est une société de transformation des produits carnés en produits finis, bien installée sur un marché de produits du terroir. A travers ses magasins, Huguier distribue la viande abattue à Troyes, offrant des produits locaux, garants d'un dynamisme territorial via le maintien de l'abattoir.

« La marque Huguier Frères répond à une charte de commercialisation qui impose la vente de viande champardennaise ou éventuellement de départements limitrophes, issue uniquement de races à viande, avec un critère de poids toujours respecté. Huguier Frères a toujours eu une vocation de proximité, le but est de transformer localement en limitant les transports. »

Stéphane Huguier, Directeur de la SICABA (abattoir de Troyes) et d'Huguier Frères

Plusieurs enseignes nationales ont implanté des unités de production en Champagne-Ardenne et y ont développé des démarches de qualité. Par exemple, ELIVIA a développé des démarches de qualité depuis plus de dix ans : transformation de viande bio et de viande halal.

Le signe de qualité Label Rouge est présent dans quelques élevages champardennais :

- Bœuf Limousin Label Rouge
- ACLR : Association Charolais Label Rouge bœuf et agneau
- Bœuf blond d'Aquitaine Label Rouge
- Agneau de l'Adret Label Rouge
- Bœuf Salers Label Rouge



L'ELEVAGE HERBIVORE : PARTENAIRE DES COLLECTIVITES

L'élevage herbivore rend service au quotidien

Les bovins, ovins, et équins font aujourd'hui partie de notre quotidien. Ils sont de plus en plus sollicités par les collectivités, pour leur impact limité sur l'environnement en comparaison aux machines, et pour valoriser le patrimoine du territoire. Les agriculteurs se prennent au jeu et tentent d'être au plus proche des consommateurs et de trouver un équilibre entre espace urbain et rural.

- **Les chevaux de trait, toujours très utiles**

Un nombre croissant de collectivités fait appel aux services des chevaux de trait pour la collecte sélective de déchets ou encore le ramassage scolaire.

L'opération de débardage*, qui consiste au transport d'arbres abattus vers une voie adaptée au transport ultérieur, est de nouveau assurée par ces chevaux, permettant d'éviter une dégradation des sols et des nuisances causées par le débardage mécanisé. Le débardage par les animaux est en phase avec les préoccupations écologiques actuelles. Cette pratique est moins rapide, mais plus efficace pour les sols difficiles. Le coût est largement réduit et le bénéfice à tirer de ce bois est plus grand avec l'obtention d'écolabels comme le Forest Stewardship Council (FSC), qui assure la gestion durable des forêts.



Débardage dans la réserve naturelle Forêt d'Orient
Crédit : Débardage Cheval Environnement

« Le travail du cheval dans la vigne permet de recréer les équilibres naturels, de revivifier les sols et d'améliorer la résistance des plants au prix de six passages dans l'année. »

Hubert Révolte, Propriétaire des Champagnes Gaston Révolte 1^{er} cru

Le cheval de trait est de nouveau sollicité pour des travaux assurés par des machines, notamment dans les vignes. Il montre de nombreuses qualités pour le labour* : le travail plus lent et précis du cheval permet d'intervenir sur des vignes âgées, et des jeunes plants fragiles, ou à accès délicat. Le désherbage complet du sol même entre les pieds de vigne permet de bannir l'utilisation de désherbants chimiques.

- **Marchés et magasins de producteurs : au plus près des consommateurs**

Les agriculteurs veulent se rapprocher des consommateurs pour leur faire découvrir les produits du terroir et les sensibiliser à leur métier. Cela passe par les sites de consommation : les Marchés de Producteurs de Pays, les magasins de producteurs et les magasins bio prennent de l'ampleur sur le territoire. Ces points de vente à l'initiative des producteurs offrent un autre mode de consommation. Les marchés de producteurs rencontrent un fort succès en Champagne-Ardenne ; ils véhiculent une marque nationale des Chambres d'agriculture, un réseau et de l'authenticité.

Le premier Marché de Producteurs de Pays de la Marne réunissait 17 producteurs fermiers et artisanaux à Matougues, en 2012. L'objectif est d'offrir aux consommateurs la possibilité d'acheter des produits en direct, sans intermédiaire, dans la convivialité pour échanger avec les producteurs. Le marché est réglementé par une charte des bonnes pratiques. C'est une opportunité de « tisser du lien » en partageant le même amour du « bon produit ». Les marchés des Ardennes, à proximité de nombreux élevages herbivores, ont été labélisés Marchés de Producteurs de Pays.



Marchés des Producteurs de Pays de Matougues
Crédit : Bienvenue à la ferme

Des propositions de divertissement originales

Le patrimoine que constituent les élevages herbivores doit être montré aux habitants de la région. Cela est possible par des circuits touristiques qui incluent des exploitations ou encore par l'ouverture des portes de nombreuses exploitations qui proposent des activités pédagogiques.

- **L'agrotourisme se développe**

L'office de tourisme de Champagne-Ardenne propose des circuits de randonnées innovants qui incluent des exploitations agricoles. Le circuit des saveurs en Pays d'Othe et d'Armance est un circuit agrotouristique qui regroupe une vingtaine d'agriculteurs des Pays d'Othe et d'Armance, qui produisent, transforment et vendent directement leur production sur leur exploitation. Ces producteurs se sont engagés à promouvoir des produits locaux et à offrir un accueil simple et convivial sur leur exploitation. A travers la découverte des paysages, le circuit offre par la même occasion la découverte du patrimoine et du terroir qui l'accompagne.

Des circuits à thème voient le jour, comme le circuit VTT du Chaourçois, qui propose un tour du berceau du fromage, avec dégustations, et visite du musée du fromage.



Randonnées
en pays
d'Armance

Credit: Office du
tourisme du Pays
d'Armance



- **Des fermes accessibles**

Des fermes ouvrent leurs portes pour accueillir du public et les faire participer aux activités du quotidien. En partenariat avec l'Office du Tourisme, la Ferme du Lion d'Or à Jandun dans les Ardennes est dans cette démarche. Patrick Deloche, le propriétaire, organise des visites pendant la période d'agnelage*. Le public peut assister, et même participer à la mise-bas des brebis. M. Deloche désire transmettre son savoir-faire et communiquer sur son patrimoine et son métier.



Participation
du public
aux soins
des animaux
à la Ferme
du Lion d'Or

Credit:
L'ardennais



- **Des infrastructures de divertissement**

La Champagne-Ardenne compte 3 hippodromes à Reims, Châlons-en-Champagne et Montier-en-Der. Ces infrastructures, appréciées des amateurs de courses hippiques, mettent en avant la qualité de la filière équine régionale. L'hippodrome de Reims, pôle régional de trot, est un domaine de 17ha de verdure qui reçoit 18 réunions de courses par an, dont 12 nationales. L'hippodrome de Montier-en-Der est un des plus anciens de France. Très apprécié du public familial il fait l'unanimité des professionnels pour un accueil chaleureux. Le haras* national de Montier-en-Der est une institution historique, qui fait partie de la culture champardennaise. Spécialisé dans les formations à l'attelage des chevaux, il propose aussi des spectacles et des visites.



Course à l'hippodrome de Reims
Credit : Ville de Reims (Quartier Croix-Rouge)

Agnelage : Mise bas chez la brebis

Allaitant : Se dit d'une femelle dont la production de lait est utilisée, par tétée, par les jeunes

Allotement : Technique consistant à grouper des animaux en lots aussi homogènes que possible

Amendement : Substance organique ou minérale incorporée au sol pour améliorer ses propriétés

AOP : Appellation d'origine protégée (AOP) protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'UE

Bande enherbée : Couvert végétal d'au moins 5 mètres de large

Bergerie : Bâtiment d'élevage pour petits ruminants

Biodiversité : Diversité des espèces vivantes et de leurs caractères génétiques

Biomasse : Ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale

Bocage : Paysage rural composé de parcelles encloses de haies vives, s'oppose aux champs ouverts

Boues d'épuration : Résidus de l'activité des micro-organismes vivant dans les stations d'épuration

Cheptel : Ensemble des animaux d'une catégorie de bétail dans une exploitation, ou un pays

Compactage : Tassement de terrain

Compostage : Fermentation des résidus agricoles ou urbains formant le compost

Conditionnement : Première étape de l'emballage, il assure la conservation, et le transport

Coproducts : Produit obtenu lors de la fabrication industrielle d'un produit noble

Corridor écologique : Passage qui assure des connexions entre des réservoirs de biodiversité

Couvert végétal : Ensemble de végétaux recouvrant le sol de manière permanente ou temporaire

Débardage : Ensemble des opérations d'évacuation des bois abattus et façonnés en forêt

Débourrage : Education du jeune cheval pour lui faire accepter le mors, la selle et le poids du cavalier

Désossage : Action qui permet d'enlever les os des viandes, quand la destination culinaire l'exige

EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture

Enfrichement : Passer progressivement à l'état de friche

Engrais minéral : Engrais issu de roche ou obtenu par synthèse ou transformations industrielles

Engraisseur : Éleveur qui engraisse des animaux destinés à la boucherie

Enrubané : Action de stocker des fourrages en balles cylindriques

Ensilage : Fermentation de végétaux frais dans un silo destinés à l'alimentation du bétail

Epandage : Action d'apporter à un sol ou à une culture un fertilisant (engrais ou amendement)

Eutrophisation : Dégradation de la qualité des eaux par excès d'éléments minéraux

Fauche : Action de couper les tiges d'une plante cultivée en vue de sa récolte

Fenaïson : Période du fanage des fourrages : transformation du fourrage frais en foin conservé

Fermage : Redevance annuelle versée par le fermier au propriétaire foncier

Fermentation : Transformation de la matière organique sous l'action de micro-organismes

Fertilisant : Produit naturel, agricole ou industriel apporté au sol pour améliorer sa fertilité

Fourrage : Partie aérienne de certaines plantes, servant d'alimentation aux animaux

Fumier : Mélange solide plus ou moins fermenté de déjections animales et de litière

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, plusieurs agriculteurs sont associés

Grossiste : Commerçant qui sert d'intermédiaire entre le producteur et le détaillant

Haras : Établissement où l'on élève des étalons et des juments de race en vue de la reproduction

Labour : Retournement de la terre pour la préparer à l'ensemencement

Lande : Formation végétale buissonnante, basse et fermée (ne laissant pas apparaître le sol)

Légumineuse : Espèces de plantes exploitées comme légumes (pois, haricot), ou fourrage (luzerne)

Lisier : Mélange, sous forme liquide, des excréments et des urines des bovins, porcins et ovins

Litière : Lit de paille ou autres dans les bâtiments d'élevage pour servir de couche aux animaux

Lixiviation : Transport d'éléments dans le sol par l'eau, parfois jusqu'aux nappes phréatiques

Maigre : Qualifie un broutard, animal destiné à l'engraissement

Matière organique : Ensemble des constituants organiques vivants et morts présents dans le sol

Maturation : Ensemble de phénomènes qui conduisent à un attendrissage progressif de la viande

Méthanisation : Fermentation qui transforme la matière organique en compost

Monte naturelle ou saillie : Action de couvrir une femelle, de s'accoupler

Naisseur : Éleveur faisant naître des animaux et les élevant pour les vendre ensuite à l'engraissement

Nidification : Construction d'un nid

Oléo-protéagineux : Plante cultivée pour sa richesse à la fois en lipides et en protéines

Paille : Ensemble des tiges et feuilles obtenu par battage des céréales et graminées

Parcage : Action de faire séjourner des animaux dans un parc pour bénéficier de la fertilisation

Parcours : Terrain non cultivé fournissant une faible production végétale et utilisé pour le pâturage

Pâturage : Récolte de surfaces fourragères par la consommation du fourrage par les animaux

Pelouse : Zone herbagère constituée de graminées associées à quelques légumineuses

Photosynthèse : Fabrication de matière organique par les plantes à partir d'eau et de gaz carbonique

Piéçage : Tranchage des muscles, donne le produit final prêt à la consommation

Polyculture : Culture d'espèces végétales différentes dans une même exploitation agricole

Prairie artificielle : Résulte de l'ensemencement d'un terrain en espèces choisies par l'agriculteur

Prairie permanente ou prairie naturelle : Terrain en herbe qui n'a été ni labouré ni semencé

Prairie temporaire : Terrain semé avec des graminées et des légumineuses, qui entre dans la rotation

Pulpe de betterave surpressée : Un des coproduits de l'obtention du sucre à partir de betterave

Quotas laitiers : Mesure de la Politique Agricole Commune qui limite la production de lait par exploitation

Race mixte : Se dit des races de bovins bonnes productrices à la fois de viande et de lait

Ration : Ensemble des aliments constitutifs d'un régime distribué quotidiennement aux animaux

Reproducteur : Animal d'élevage destiné à la reproduction, qui a une bonne génétique

Restauration Hors Domicile (RHD) : Restauration commerciale et restauration collective (cantines)

Savart : Lande maigre et buissonnante établie sur les rendzines minces de Champagne crayeuse

Sevrage : Suppression de l'alimentation lactée de la mère pour le jeune animal

Tourbière : Zone humide riche en matière organique où s'accumulent les végétaux formant la tourbe

Tourteau : Coproduit obtenu après extraction de l'huile des graines oléagineuses

Vêlage : Mise bas chez les bovins

Les auteurs

AGRO
CAMPUS
OUEST

Travail réalisé par Anouk Martin, élève à Agrocampus-Ouest Centre de Rennes, en 2015, dans le cadre de son stage de fin d'études d'ingénieur agronome.



INTERBEV Champagne-Ardenne est l'Interprofession du Bétail et des Viandes en Champagne-Ardenne, comité régional d'INTERBEV. Réunissant les acteurs de la filière régionale, elle est chargée de mettre en œuvre les stratégies interprofessionnelles, de relayer et adapter localement les actions de communication engagées au niveau national. Elle est également à l'initiative d'actions propres adaptées au contexte et au territoire champardennais.

Coordination et contribution:

Interbev CHAMPAGNE-ARDENNE : Marion DONARS, les membres du Conseil d'Administration

Interbev : Caroline GUINOT, service Environnement et territoires

Université de Caen : Chloé MADIRE, Maxime MARIE, Cartographes

En collaboration pour la relecture : Alain ARNOULD, Jean-François BODINEAU, Olivier DEVLOO, Geoffrey FLAMAND, Régis JACOBÉ, Nicolas LE CERF, Jean-Roch LEMOINE, Hervé LEROY, Frédéric NOIZET, Dominique PHILLIPEAUX, et Gilles SAGET.



INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

Interbev est représentée en Région par ses 20 comités régionaux qui constituent une véritable courroie de transmission permettant de déployer les stratégies d'INTERBEV sur l'ensemble du territoire métropolitain.

En savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr

Remerciements

Sont remerciés toutes les personnes et organismes pour les entretiens réalisés et les informations obtenues nécessaires à ce travail ...

Le Conseil Régional et la Chambre régionale d'agriculture qui ont largement contribué à alimenter l'atlas en données et cartes, la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt de Champagne-Ardenne et son Service Régional pour l'Information Statistique et Economique. Les données de la statistique agricole et du recensement agricole ont été largement utilisées dans cet atlas.

Ludovic ALLART, ARDCP, Alain ARNOULD, ASORI, Association des Artisans Bouchers de Champagne-Ardenne, Jean-François BARROCHE, Marylène BARTHELEMY, Eric BAUDET, Anne-Laure BECHARD, Pauline BELLAY, Mylène BERRUYER, Clémence BESNARD, BIGARD Abattoir, Jean-François BODINEAU, Magali BOGAERT, Anne-Sophie BONNIN, Benoît BRUNSART, Chambre d'agriculture des Ardennes, Chambre d'agriculture de l'Aube, Chambre d'agriculture de la Haute-Marne, Chambre d'agriculture de la Marne, Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Aube, Alexandre CHAMPION, Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne, Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne, Véronique DAMBRICOURT, Jean-Louis DECK, Patrick DELOCHE, Faustine DESNE, Olivier DEVLOO, DRAAF, DREAL, Sylvain DUTHOIT, EDE 08, EDE 10, EDE 51, EDE 52, ELIVIA, ELVEA 08, EMC2 Elevage, FDSEA 08, FDSEA 51, FIL Rouge, Geoffrey FLAMAND, Juliette GILLET, Pascal GODELIEZ, Delphine HERBEAU, Pascal HIMMESOETE, HIPPO-ECOLO Services, Thierry HUET, HUGUIER Frères, Stéphane HUGUIER, INSEE Champagne-Ardenne, Institut de l'élevage, JA51, JA08, Régis JACOBÉ, Jean-Pierre JOSSELIN, Anaïs LAMBINET, Roger LANFROY, Nicolas LE CERF, Jean-Roch LEMOINE, Joël MARTIN, Christine MATHIEU, Stéphane MILHIT, Didier MOUCLIER, Frédéric NOIZET, NORMABEV, OSON, Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, Didier PETIT, Dominique PHILIPPOTEAUX, Céline PIGEOT, Rémi PIGNEAUX, Bruno PLOIX, Jean-Claude POUJOL, RONEA, Aline RONDOT, Marine ROSSELLE, Gérard ROUSSEAUX, Gilles SAGET, Bastien SIBOUT, Peggy SILVA, Sylvain SKRABO, SOBEVIR, Nicolas TOUZANNE, Didier TRITSCH, UECRA, VIANDES 52, Jessica WENDLING.



Août 2015

L'élevage est au cœur des débats d'actualité. Les préjugés sur son impact environnemental écartent de la scène ses atouts et les nombreux services qu'il rend à nos territoires. Face à ce constat, il est capital de considérer le rôle de l'élevage dans nos territoires et dans toutes ses dimensions et de voir concrètement ce qu'il leur apporte. La notion de service rendu par l'élevage regroupe toutes les actions qui découlent directement ou indirectement des activités d'élevage bénéfiques à l'environnement, la société, l'économie et le patrimoine culturel. L'élevage anime les territoires, crée de l'emploi, contribue à l'amélioration de la fertilité des sols et de la qualité de l'eau et préserve notre biodiversité et nos paysages.

Cet atlas a pour objectif de rappeler, d'illustrer, de cartographier ces services pour donner des éléments de réponse aux questions de chaque concitoyen sur la filière élevage du territoire champardennais.



Retrouvez
l'Atlas champardennais de l'élevage herbivore en
téléchargement sur
www.la-viande.fr/atlas

Pour en savoir plus
www.interbev.fr